SCIENCE ET RELIGION
Etudes pour le temps présent

LES GRANDS PHILOSOPHES

AUGUSTE COMTE

SA VIE, SA DOCTRINE

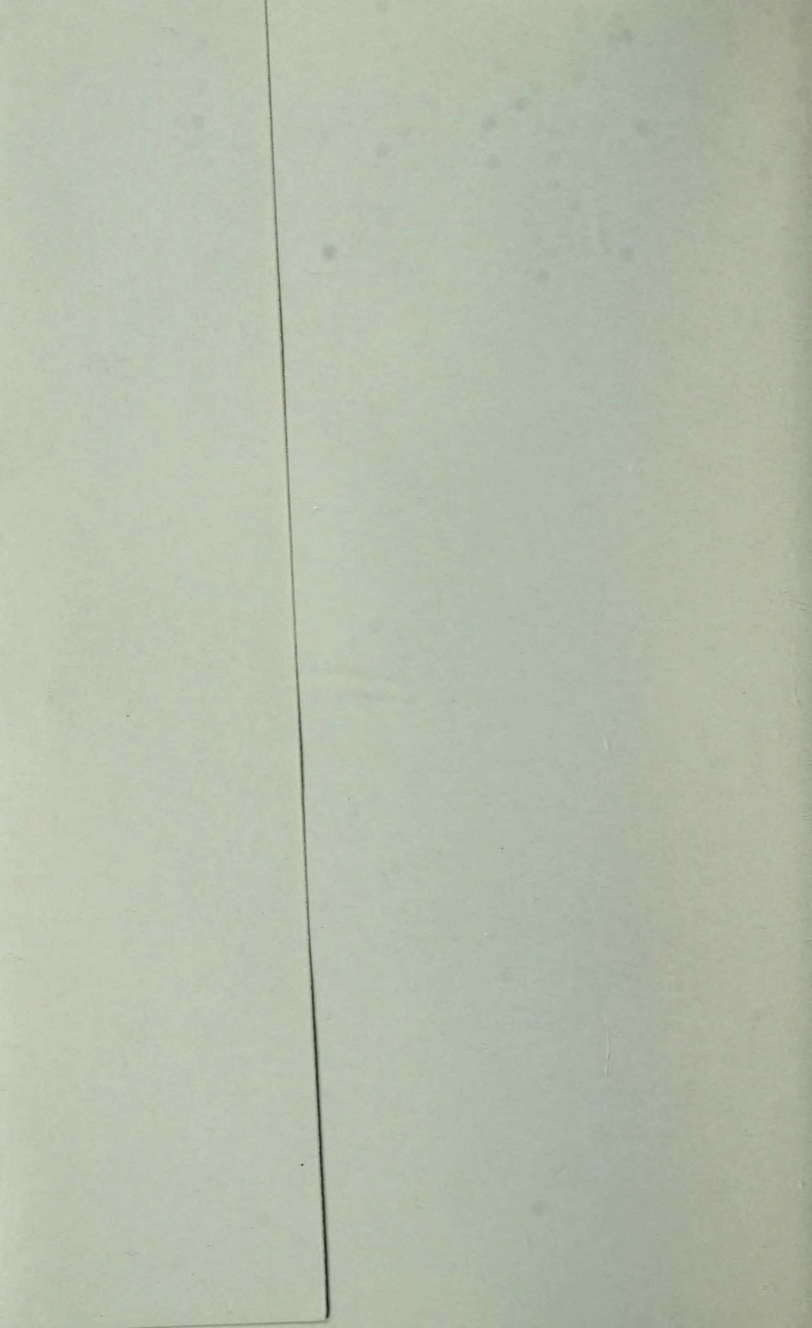
PAR

Michel SALOMON

Quatrième édition



PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET Cie
4, RUE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59





SCIENCE ET RELIGION
Etudes pour le temps présent

LES GRANDS PHILOSOPHES

AUGUSTE COMTE

SA VIE, SA DOCTRINE

PAR

Michel SALOMON



PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET Cie
4, RUE MADAME ET RUE DE RENNES, 59

DU MÊME AUTEUR

Dans la même Collection.

Le Spiritualisme et le progrès scientifique
2e édition. — 2 vol.

Série des Grands philosophes — **H. Taine,** 4e édit. — 1 vol.

DANS LA COLLECTION

" LA PENSÉE CHRÉTIENNE "

TEXTES ET ÉTUDES

Bonald, en collaboration avec Paul Bourget, de l'Académie Française, 1 vol. in-16. — 3e édition. **3** fr. **50**
franco.................................. **4** fr. »

A LA LIBRAIRIE PLON

Etudes et Portraits littéraires. — *Taine, Barbey d'Aurévilly, Guy de Maupassant, Pierre Loti, E. et J. de Goncourt, E. Lintilhac, Ollé-Laprune, Mme Séverine, Ch. Vincent, le P. Ollivier, Waldeck-Rousseau, Jules Tellier, Amiel.* Un vol. in-18................. **3** fr. **50**

Art et Littérature. — *E.-M. de Vogüé, P. Loti, P. de Nolhac, A. Mœterlinck, H. Ouvré, F. Plessis, L. de Launay, A. Fogazzaro, J. Capperon, Mgr d'Hulst, J. Jaurès, H. Becque, Ch. Le Goffic, B. de Lacombe, E. Rod, T. de Wyzewa, E. Gebhart, A. Mithouard, J. Lemaître, A. Hallays, J.-K. Huysmans, P. Arène, M. Bouchor, M. Emmanuel, F. Coppée.* Notes d'art. Un vol. in-18............................. **3** fr. **50**

AVANT-PROPOS

Ce qu'on nomme « actualité » importe peu d'ordinaire aux philosophes et aux amateurs de philosophie. Il n'a pas nui cependant à Auguste Comte que son nom reparût, ces temps derniers, dans les journaux. Sa personne et son œuvre y ont gagné un renouveau de faveur. Et, avant que fût inauguré, avec l'apparat officiel, le monument érigé place de la Sorbonne, les discours retentissants d'un original et ferme penseur ramenaient l'attention vers le positivisme. Les catholiques étaient invités par M. Ferdinand Brunetière à étudier de près la doctrine de Comte, pour voir s'ils ne pourraient pas « se servir de lui contre lui-même », et, en des conférences fameuses, le directeur de la *Revue des Deux Mondes* traçait les linéaments d'une apologétique tirée du comtisme. Ainsi une clientèle nouvelle et imprévue était acquise au philosophe du *Système de politique positive ;* une clientèle, non, certes, de disciples dociles, mais de lecteurs attentifs, et d'autant plus qu'ils lui venaient avec des intentions critiques.

Il nous plaît de rattacher ce petit livre à des circonstances qui lui font, croyons-nous, l'heure propice.

Février 1903.

AUGUSTE COMTE

CHAPITRE PREMIER

Sa Vie.

« ... C'est un roman que le fond de ma vie, et un fort roman, qui paraîtrait bien extraordinaire... » Auguste Comte avait vingt-sept ans lorsqu'il faisait cette confidence à son ami Valat. Il commençait le maître chapitre de ce roman, « fort », en effet, sinon « extraordinaire », comme il le qualifie. Ce ne serait pas assez toutefois de ce « romanesque » pour nous intéresser à lui, et nous ne parlerons de sa vie qu'autant qu'elle se lie à son œuvre.

Comte, né à Montpellier, le 15 janvier 1798, de parents catholiques et royalistes, perdit de bonne heure les croyances de sa famille. A quatorze ans, il se déclarait libre penseur et républicain (1). Il se révélait en même temps enfant prodige. Doué d'une étonnante faculté de labeur et d'une mémoire qui plus tard devait lui permettre de composer de tête presque des volumes, il achevait à quinze ans ses études. Ses merveilleuses aptitudes pour les sciences exactes lui promettaient une admission brillante à l'Ecole polytechnique. Il y serait entré de suite, n'eût été l'obstacle de son âge. En attendant d'avoir atteint la seizième année requise, il suppléa, au lycée de Montpellier, le professeur Encontre dans l'enseignement des mathématiques spéciales. En 1814, il fut reçu le premier sur la liste de l'examinateur pour le centre et le midi de la France, et le quatrième sur la liste générale.

Il se signala vite à l'Ecole par la précocité qui

(1) Voir la « Préface personnelle » du tome VI du *Cours de philosophie positive*.

avait fait, dans sa ville natale, l'admiration de ses condisciples et de ses maîtres. Il trouva, entre les cours, le temps de philosopher, et dans sa philosophie entrait la politique. Ses idées d'alors sur cet article diffèrent quelque peu de celles que nous le verrons affirmer plus tard.

Il regrette « la liberté perdue sans retour », il dénonce « le despotisme royal (1) », il invoque la Déclaration des Droits de l'homme, dont un jour il répudiera, comme « métaphysique révolutionnaire », les principes fondamentaux.

Un licenciement, qu'il ne contribue pas peu à provoquer, abrège, pour lui et sa promotion, le séjour de l'Ecole (2). Après un essai de résidence à Montpellier, il revient à Paris, en dépit de ses parents, qui lui refusent tout subside. Le voilà courant le cachet pour vivre et essayant « de plusieurs choses qui ne lui réussissent pas trop (3) ». Un préceptorat lui est offert, qu'il refuse (4). Entre temps, il a espéré une position à Washington, et il s'est d'avance enthousiasmé pour le Nouveau Monde, donnant rendez-vous à Valat, pour une accolade, « auprès de la statue de Franklin ». Mais, après de longues incertitudes, la fondation, résolue en principe, de l'Ecole polytechnique américaine où il comptait professer, a été indéfiniment ajournée. Déçu, un peu plus sans doute qu'il ne le laisse paraître, il se console néanmoins assez vite.

Ses études sur les Etats-Unis lui ont fait connaître Franklin, et il a conçu une admiration fervente pour ce grand homme. Il s'est proposé d'imiter ce « Socrate moderne, non par ses talents, mais par ses mœurs ». Il l'écrit à son camarade : « Tu sais qu'à vingt-cinq ans, Franklin forma le projet de devenir parfaitement sage et qu'il l'exécuta ; moi,

(1) Lettre à Valat, 2 janvier 1815.

(2) Joseph Bertrand, dans ses très mordants *Souvenirs académiques*, a raconté l'histoire de cette « crise » de l'Ecole polytechnique en 1816.

(3) Lettre à Valat, 17 avril 1818.

(4) Il s'agissait des enfants de Casimir-Périer.

j'ai osé entreprendre la même chose, et je n'ai pas vingt ans. » Cette résolution l'honore. Hélas ! il confessera bientôt, dans la même correspondance, en termes assez osés, les faiblesses de sa chair.

Rendons-lui cette justice que, malgré ces écarts, et si loin qu'il soit de l'idéal de Franklin, sa vie de labeur force l'estime. Ses leçons données, il s'enferme chez lui et ne sort que pour déjeuner et dîner, ce qu'il fait « dans le moindre temps possible ». Outre, les sciences exactes, il étudie les sciences morales les sciences politiques ; il lit Monge et Lagrange, il « parcourt Siret et Royer ». il « médite Condorcet et Montesquieu ». — Il appellera un jour Condorcet son père philosophique. — Il s'initie en même temps à la physiologie. Tant de travaux exigent solitude et recueillement. A peine cède-t-il, de temps à autre, aux attraits de la Comédie-Française.

Si, le mardi-gras de 1817, il va au bal de l'Opéra, c'est par simple curiosité, et il s'y ennuie « prodigieusement ». La gaieté du Carnaval, cette même année, malgré une misère « énorme à Paris », l'a d'ailleurs scandalisé.

Voilà un sentiment très beau chez un jeune homme de dix-neuf ans. Peut-être mettait-il à l'exprimer un peu d'emphase. Notons qu'alors déjà il parlait de son amour pour l'Humanité, avec grand H. Pressentait-il en lui-même le pontife de la religion positive ? Il était mûr, en tout cas, pour devenir le disciple de Saint-Simon. Disons-nous bien ? De Saint-Simon ou d'Auguste Comte lequel fut le maître ? La question peut faire sourire, si l'on songe que le philosophe socialiste approchait de la soixantaine et que le petit répétiteur de mathématiques n'avait pas vingt ans lorsqu'ils se rencontrèrent. Certains ont voulu faire cependant de Saint-Simon l'élève de Comte, et Littré rapporte, d'après Mme Comte, que, lorsque les deux amis conversaient ensemble, c'était le vieillard qui avait l'air de se mettre à l'école du jeune homme. Il faut reconnaître que l'auteur des *Lettres d'un habitant de Genève à ses concitoyens,* homme d'imagination, « artiste en

architecture sociale » comme l'appelle John Morley (1), poète ignorant de toute discipline scientifique, avait quelque chose à apprendre de l'ex-polytechnicien, mais nous verrons ce que, de son côté, celui-ci dut au « père Simon », et peut-être trouverons-nous qu'il avait raison de signer, en 1822, son *Système de politique positive* « Auguste Comte, élève de Henri Saint-Simon » (2).

Quoi qu'il en soit, ce fut Comte qui vint à Saint-Simon, un article à la main. Saint-Simon accueillit l'article, puis l'auteur, qu'il s'attacha en qualité de collaborateur. Comte se loua de ces relations, où il trouva quelque temps des ressources pécuniaires, appointé d'abord par le sociologue utopiste, puis partageant avec lui, au temps de ses revers, le produit des quêtes qui le nourrissaient. Question d'argent à part, il se félicitait vivement de sa rencontre avec ce septuagénaire plus ardent et plus généreux qu'un jeune homme.

Quant à sa dette intellectuelle envers lui, il l'avouait le premier, aux beaux jours de leur intimité. « A cette liaison de travail et d'amitié... j'ai appris, disait-il, une foule de choses que j'aurais en vain cherchées dans les livres, et mon esprit a fait plus de chemin, depuis six mois qu'elle dure, qu'il n'en aurait fait en trois ans si j'avais été seul (3). » Comment donc en vint-il, un jour, à tenir cette même « liaison » pour un malheur (4) ? Comment surtout s'oublia-t-il au point de qualifier de charlatan celui dont il avait écrit : « Je lui ai voué une amitié éternelle ; en revanche, il m'aime comme si j'étais son fils ! (5) » ?

Pris à partie à ce sujet, cinq ans après la mort de Saint-Simon, par *le Globe,* il expliquait qu'au début de leurs relations, Saint-Simon « n'avait

(1) *Essais critiques,* traduits en français par Georges Art.
(2) Saint-Simon, notons-le, l'appelle « notre élève » dans la critique qu'il fait de cette œuvre, en tête de la 3ᵉ partie de son *Catéchisme des Industriels.*
(3) Lettres à Valat, 17 avril et 15 mai 1818.
(4) V. *Système de politique positive* (1853). L. III, préface.
(5) Lettre à Valat, 15 mai 1818.

pas encore adopté la *couleur théologique.* » Il ajoutait : « Notre rupture doit même être attribuée en partie à ce que je commençais à apercevoir en lui une tendance religieuse profondément incompatible avec la direction philosophique qui m'est propre (1). »

Il existait entre eux une autre cause de dissentiment. Saint-Simon, avec l'ardeur d'une générosité inconsciente des obstacles, préconisait de toutes prochaines réalisations. Comte voulait au préalable assurer au futur édifice social un solide fondement scientifique, et il reprochait à l'impatient théoricien de mettre la charrue devant les bœufs (2). Mais l'occasion immédiate de la brouille fut la publication, ou plutôt la réimpression du *Système de politique positive,* en 1824 (3). L'ouvrage, placé d'abord sous le patronage de Saint-Simon, qui, dans une préface « Aux industriels », l'avait en quelque sorte autorisé avant sa complète apparition, fut ensuite dénoncé par lui comme s'éloignant de sa pensée. D'où refroidissement et rupture. Ce fut, prétend M. Jeannolle, l'aveu public d'une séparation de fait dès longtemps accomplie et que, « par un sentiment exagéré de déférence », Comte s'était abstenu de signifier. Exagéré ou non, il s'en est ensuite trop affranchi. Certains de ses mots sur l'homme envers qui il s'était reconnu des obligations presque filiales sont pénibles à lire. Et l'on peut d'autant moins l'en excuser que le souvenir d'un tort grave envers celui qu'il outrageait eût dû le retenir. Il fut, on le sait, la cause occasionnelle de la tentative de suicide à laquelle Saint-Simon survécut comme par miracle (4).

(1) *Globe,* 13 janvier 1832.

(2) *Revue Occidentale,* janvier 1884.

(3) L'ouvrage avait paru, en 1822, sous ce titre : *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société.* Deux ans après, il était réédité sous le titre, « alors prématuré, » remarque M. Ch. Jeannolle, de *Système de politique positive, loc. cit.*

(4) Comte avait fait deux fois faux bond à Saint-Simon pour un article, et dans des circonstances qui donnaient à ce manque de parole une gravité particulière. Nous ne pouvons entrer dans le détail de cet incident. On le trouvera raconté dans l'article, déjà cité, de Joseph Bertrand, qui le tenait de Pierre Leroux.

Revenu de l'enthousiasme qui l'a fait, des années durant, rapporter à un maître désormais renié « toutes les conceptions qui surgissaient en lui, » libéré de la « fiction » qui a « entravé ses méditations », il va faire acte de pensée personnelle. La période de son « illusion » prétendue n'a pas été inféconde, puisqu'il a mis au jour une série d'opuscules, dont nous avons nommé, à vrai dire, le plus important.

Dans ce *Système de politique positive,* il a affirmé l'urgence d'une doctrine sociale organique, il a montré que l'indispensable réforme ne pourra résulter que de deux sortes de travaux, théoriques et pratiques, ceux-ci devant suivre ceux-là, et, jetant les assises premières de la sociologie telle qu'il la conçoit, il a formulé la loi fameuse dite *des trois états.* Auparavant, dans un premier écrit, intitulé *Séparation générale entre les opinions et les désirs* (1819), il avait exposé la nécessité, pour la politique, de devenir une science positive, et, l'année suivante, dans une *Sommaire appréciation du passé moderne* (avril 1820), il avait défini les deux éléments : capacité scientifique et capacité industrielle, qui, se substituant aux forces usées du moyen âge, allaient constituer le régime nouveau. Postérieurement à ce qu'on pourrait nommer son divorce avec Saint-Simon, il publia des *Considérations philosophiques* sur les sciences et les savants (1825), où il classa les sciences et décerna aux savants le pouvoir spirituel, indispensable à la société future.

Cet opuscule est de la fin de 1825. Au commencement de la même année, Auguste Comte avait commis une faute, à son estime la seule vraiment grave de sa vie (1). Il avait pris pour femme Caroline Massin, libraire. Ainsi est-elle désignée par Littré, qu'on ne saurait blâmer de taire ce qu'il sait. Cette Caroline, qui tenait un cabinet de lecture lorsque Comte l'épousa, et dont il célébrait, dans une lettre à Valat, le « bon cœur », les « grâces » et les « bonnes habitudes », il l'avait rencontrée, en

(1) « La seule faute vraiment grave de sa vie, » ce sont les termes du Dr Robinet dans sa *Notice.*

1821, un jour de fête nationale, sous les galeries du Palais-Royal. Elle était la « fille Massin », encore inscrite sur les registres de la police quand il régularisa ses relations avec elle par « l'enregistrement municipal », comme s'exprime le docteur Robinet. Blâmera-t-on l'opposition de la famille Comte, dont les « préjugés » répugnèrent à cette alliance ? Il en advint ce qu'on pouvait prévoir. A l'Ecole polytechnique, ses camarades appelaient Comte, nous ne savons pourquoi, *Sganarelle* (1). Surnom prophétique. Littré a voulu innocenter par une défense formelle et par des réticences la femme à qui son mari reprochait naïvement sa « nature révolutionnaire » et son manque d'altruisme. Mais trop de révélations infirment les dires de l'apologiste ou les complètent. C'en est assez sur ce point délicat. La suite montrera surabondamment qu'un de ses biographes a justement qualifié le mariage de Comte, « triste mariage » (2).

En 1826, il fit paraître des *Considérations sur le pouvoir spirituel,* insistant de nouveau sur son avènement nécessaire et définissant le rôle qui lui incomberait. Il promettait, en terminant, de décrire l'organisation de ce pouvoir, qu'il voulait, nous l'avons vu, confier aux savants. Mais il crut devoir d'abord assurer à sa sociologie la base d'une doctrine très ferme, et il entreprit de la formuler dans son *Cours de philosophie positive.*

Il donna rendez-vous à quelques personnes dans son petit appartement du faubourg Montmartre, transformé en salle de conférences. Les assistants étaient choisis. Qu'on en juge par ces noms : Humboldt le cosmologiste, Poinsot le mathématicien, Blainville le physiologiste, Joseph Fourier, Broussais, Gustave d'Eichtal... Lamennais, absent de Paris, s'était excusé. Le cours, si brillamment inauguré, fut par malheur interrompu après trois séances. Quand les auditeurs se présentèrent pour

(1) C'est Joseph Bertrand qui nous l'apprend, dans l'article cité, auquel nous avons fait quelques emprunts.

(2) Le Dr Robinet.

la quatrième leçon (1), ils trouvèrent porte close. Comte, subitement devenu fou furieux, était interné chez le Dr Esquirol.

Les causes de cet accès sont diversement appréciées par Robinet et Littré. S'ils s'accordent à reconnaître que la contention d'esprit y contribua, l'un accuse encore et surtout les peines domestiques, niées par l'autre. Que l'excès de labeur dût y être pour beaucoup, on n'en doutera point, si l'on sait la manière de composer habituelle à Comte. Avant de prendre la plume, il se faisait un devoir de tout arrêter de son sujet, et presque d'en tout formuler mentalement (2). C'est ainsi qu'il conçut le plan général de son *Cours* dans une méditation continue de quatre-vingts heures. Cet effort donné, il écrivit tout d'une haleine, sans avoir besoin de faire ensuite une seule correction. Et pour ne point faiblir à ce surmenage de préparation et d'exécution, il se surexcitait par du café très fort. Ne peut-il suffire d'un pareil régime pour rompre l'équilibre cérébral le mieux établi ? Les inquiétudes conjugales qui troublèrent la vie du philosophe doivent néanmoins entrer en ligne de compte.

Peu avant la crise fatale, une circonstance éveillait ses soupçons sur la conduite de sa femme. Hors de lui, il courait sur-le-champ trouver Lamennais, chez qui il rencontrait le futur évêque de Perpignan, Gerbet ; il se jetait à leurs genoux, et, « sous le sceau du secret de la confession », ainsi qu'il l'a raconté, il leur confiait en sanglotant la cause de son chagrin (3). Il s'enfuit bientôt après de chez lui à Montmorency, où sa femme alla le rejoindre, et l'on sait comment sa folie se déclara dans une promenade au bord du lac d'Enghien. Mais si Mme Comte

(1) La première avait eu lieu le 2 avril 1826.

(2) V. P. Gruber, *loc. cit.* Amplement cité par le docteur Cabanès, dans son étude sur *la Folie d'Auguste Comte* (*Chronique médicale* du 15 janvier 1897), il donne sur cet accident quelques détails pleins d'intérêt. Nous y renvoyons, les dimensions de cet opuscule nous interdisant des développements trop copieux.

(3) P. Gruber, *loc. cit.* V. aussi la *Revue occidentale* de mai 1889.

fut responsable, en quelque mesure, de la maladie de son mari, elle le soigna avec dévouement. Car il sortit de chez Esquirol non guéri. Il n'avait pas tout à fait recouvré la santé lorsqu'il consentit à consacrer religieusement son mariage. Il répondit, en effet, aux paroles du prêtre par des protestations extravagantes, et, à peu de temps de là, il se jeta dans la Seine. Un garde royal le retira. Résulta-t-il de ce coup de désespoir, comme le pense le docteur Cabanès, un « ébranlement sauveur » ? Sa guérison sembla dater de ce jour.

Il montra de suite qu'elle était complète en arrêtant de sang-froid sa pensée sur le souvenir de son égarement de la veille, en analysant, avec une ferme précision, comme celle d'autrui, sa mentalité d'alors et en utilisant les lumières personnelles que cette triste expérience venait de lui procurer — c'est lui qui parle — pour traiter philosophiquement de l'aliénation. Il reprit la plume pour écrire l'*Examen du traité de Broussais sur l'irritation et la folie*. C'était en août 1828.

Le 4 janvier 1829, il rouvrait son cours dans son nouvel appartement, rue Saint-Jacques, et une assistance d'élite s'y retrouvait. Un public nombreux venait l'entendre répéter son enseignement à l'Athénée royal, vers la fin de la même année.

Quelque isolé qu'il se tînt de la politique pratique, la Révolution de 1830 ne fut pas sans une petite répercussion dans sa vie, puisque son refus de servir dans la garde nationale lui valut trois jours de prison. Nullement tenté de prendre le fusil pour renverser la monarchie de juillet, il ne voulait pas davantage, républicain qu'il était, porter les armes avec serment de la défendre (1). Il devait encore s'affirmer républicain en 1835, en défendant devant

(1) Il ne fut cependant pas sans solliciter du nouveau régime quelque bienveillance, puisque, en 1832, il priait Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, de fonder pour lui, au collège de France, une chaire d'histoire générale des sciences physiques et mathématiques. V. dans Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, T. III, p. 126 et 127, le récit de cette démarche et un intéressant portrait moral de Comte.

les tribunaux Armand Marrast, rédacteur de la *Tribune,* lors du procès fameux, suite des émeutes de Lyon et de Paris. Mais laissons cet ordre de choses.

Comte publia, en 1830, le premier volume de son *Cours de philosophie positive*. Ce grand ouvrage mit douze ans à paraître. Ce fut, dans la vie du philosophe, la période heureuse, si ce mot est de mise. Du moins, son travail acharné était-il récompensé par une certaine aisance matérielle. Nommé, en 1832, répétiteur d'analyse et de mécanique à l'École polytechnique, en 1837 examinateur d'admission, il donnait, d'autre part, des leçons de mathématiques dont le produit portait à une dizaine de mille francs ses émoluments annuels. Un Anglais, qui fut, en ce temps-là, de ses élèves, a tracé de sa personne physique un croquis amusant, où il revit avec ses façons et ses tics familiers. Nous voyons un petit homme toujours frais rasé, scrupuleusement « net et propre », à toute heure en habit et cravate blanche, invariable dans ses moindres gestes, soigneux, méthodique et ponctuel (1).

Dans le *Cours de philosophie positive,* dont nous préciserons plus tard la portée, il montrait la tendance coordinatrice, nous dirions volontiers *constituante*, qui caractérise son esprit, organisant, hiérarchisant nos connaissances, unifiées par un « pont jeté », selon le mot de M. Émile Faguet, entre les sciences physiques et les sciences morales ; il se révélait penseur puissant autant que systématique. L'œuvre fit sensation. Des adhésions flatteuses vinrent encourager l'auteur.

Pourquoi avait-il déclaré une sorte de guerre aux « corps savants » ? A maintes reprises, il s'était attaqué à l'Académie des sciences. Sa vocation d'organisateur lui en faisait, pensait-il, un devoir. Il tenait pour « rétrograde » cette compagnie, parce que, amie des spécialités, confinée dans les détails, les vues d'ensemble lui échappaient, ou plutôt elle en ignorait l'ambition. Comment donc atten-

(1) Ce portrait est cité par Robinet, *Notice* p. 543.

dre d'elle le moindre concours pour l'œuvre d'unification qu'il estimait essentielle ? Le cinquième tome du *Cours* maltraite, çà et là, les « mathématiciens ». La « préface personnelle » du sixième, où le conseil d'administration de l'Ecole polytechnique n'est pas ménagé, prend à partie Arago, dont l'influence à cette même école est qualifiée « désastreuse ». Mais on sait quelles rancunes, « personnelles », en effet, ont inspiré ce morceau de polémique déplacé en tête d'un volume de philosophie (1).

La perte de ses fonctions de répétiteur à l'Ecole polytechnique et d'examinateur d'admission fut-elle infligée à Comte comme châtiment de ses sorties audacieuses contre des hommes éminents et un corps puissant ? On a voulu voir dans ces disgrâces — qui se produisirent, notons-le, à huit ans d'intervalle, l'une en 1844, l'autre en 1852, — des coups de basse vengeance. Annonçant la première à Stuart Mill, Comte lui-même fait allusion à des « inimitiés personnelles », en même temps qu'il dénonce les « haines » des « géomètres », dont sa philosophie « menace dangereusement l'irrationnelle suprématie scientifique ». Il ajoute, non sans exaltation : « Si le temps des bûchers et des empoisonnements, ou seulement celui de la guillotine, pouvait revenir, ils oseraient tout contre moi » (2). Qu'un certain ressentiment ne fût pas étranger aux rigueurs qui l'atteignirent, c'est possible et vraisemblable. Joseph Bertrand nous paraît toutefois, dans ses *Souvenirs* sans bienveillance, mais croyons-nous, sans injustice, avoir montré que les raisons ne manquaient pas pour légitimer la double révocation qui attrista les dernières années du philosophe.

(1) Comte en voulait à Arago depuis que, sur l'avis de ce savant, le géomètre Sturm lui avait été préféré pour la chaire d'analyse à l'Ecole polytechnique. L'histoire de la candidature de Comte à cette chaire et de son échec est racontée en détail par Joseph Bertrand dans son incisif article. Sur la préface du tome VI du *Cours*, et le procès dont elle fut l'occasion, voir le P. Gruber, ouvrage cité, p. 191 et 196.

(2) *Lettres inédites de John-Stuart Mill à Auguste Comte*, Lettres du 22 juillet 1844.

Nous venons de nommer Stuart Mill. Vers la fin de 1841, il écrivait à Comte, en quelque sorte d'enthousiasme, pour lui déclarer les « grandes obligations intellectuelles » qu'il se sentait envers lui. Une correspondance s'engagea entre eux, qui dura six ans et demi. Deux questions y revenaient souvent : celle de la condition des femmes et celle de la réorganisation sociale ou, plus exactement, de la *politique* selon le positivisme. Or, il se trouvait que, sur ces deux points, ils étaient en désaccord. Auguste Comte, disciple de Cabanis, tenait, en effet, la femme pour condamnée sans appel à l'infériorité de par la toute-puissance de la nature. Mill croyait, avec Helvétius, la vertu de l'éducation capable de corriger, les institutions sociales aidant, une inégalité native. Sur l'autre article, le dissentiment ne s'accusait pas avec moins de netteté. Tandis que le penseur anglais visait à la constitution d'un régime libéral, Auguste Comte tendait à une organisation qui effrayait Mill, comme celle « du plus redoutable despotisme ». Ils discutèrent ; leurs divergences s'en aggravèrent. Comte avait cru plus complète qu'elle ne l'était l adhésion de cet étranger qui était venu à lui avec des mots d'admiration, mais non pourtant sans réserver son indépendance de jugement sur quelques points — « d'ordre secondaire », avait tout d'abord déclaré Mill, par courtoisie. Ils découvrirent que « leurs sentiments les plus forts » y étaient intéressés (1), et ils en vinrent à se lasser d'une correspondance qui n'était que controverse.

Autre chose, à la vérité, que des dissentiments théoriques avait refroidi leurs relations. Lorsque, en 1844, Auguste Comte avait perdu ses appointements d'examinateur d'admission à l'Ecole polytechnique, il était tombé dans une gêne dont il avait fait la confidence au philosophe anglais. Une généreuse offre éventuelle de celui-ci avait pu l'y enhardir. Persuadé, d'ailleurs, que son système allait

(1) J. S. Mill., *Mes mémoires*.

sauver le monde, il considérait l'humanité tout entière comme tenue envers lui d'une dette alimentaire, et cette obligation lui semblait peser particulièrement sur l'élite capable de mesurer la portée de son œuvre. Bref, il appela Mill à son aide. Mill cotisa trois de ses amis, Grote, Molesworth et Raikes Currie, pour envoyer à Comte les 6.000 francs dont ses ressources annuelles venaient d'être diminuées. Il se déclara fort touché de cette « noble intervention ». Sa gratitude était d'autant plus vive qu'il croyait le « subside anglais » perpétuel. Or, au bout de l'année, Mill dut lui expliquer son erreur. Comte, invoquant la « haute magistrature sociale inhérente à son caractère philosophique », le prit du ton dont on réclame son dû et se vengea des souscripteurs récalcitrants en dénonçant, aux premières pages du t. IV de son *Système de politique positive*, les « adhérents *trop abstraits* » qu'il comptait outre-Manche.

Privé de la contribution anglaise, force lui fut de se retourner vers ses fidèles de France. Deux années durant, ils subvinrent à ses besoins, mais, ne pouvant compter sur la régularité de ces collectes, il lança un *Appel au public occidental*, sorte de mise en demeure de ne point laisser périr de faim le « principal organe du positivisme ». Le « public occidental » fit la sourde oreille. Alors, à la prière du maître, Littré, un de ses fervents, organisa une souscription périodique qui suffit à le faire vivre.

C'était en 1848. Trois ans après, finissait son intimité avec ce disciple cher. Pourquoi ? Littré se refusa-t-il à subir ses façons autoritaires de grand pontife ? L'occasion précise de leur brouille fut-elle le coup d'Etat de décembre, apprécié par eux diversement ? On pourrait le croire d'après une lettre d'Auguste Comte à Richard Congrève (1). Le P. Gruber indique une autre cause à cette rupture.

Comte, séparé depuis une dizaine d'années de son « indigne épouse », se faisait un devoir de lui servir

(1) Citée p. 121, dans *Auguste Comte conservateur*.

une pension, fidèle à son principe que « le mari doit nourrir la femme ». Or, en 1852, comme il tardait un peu à tenir cet engagement, Littré osa lui recommander l'économie, et — à vrai dire, avec l'arrière-pensée d'améliorer son hygiène morale en l'arrachant à un isolement « mystique » — lui conseiller de grossir son revenu en donnant quelques leçons de mathématiques. Là-dessus, Comte, blessé, lui ôta la direction du *Subside* (1).

Ses embarras financiers n'avaient point arrêté sa production. Son *Cours* paru, il avait composé un *Traité de géométrie analytique* (1843), puis un *Traité philosophique d'astronomie populaire,* avec, en matière de préface, un *Discours sur l'esprit positif* (1844).

Nous venons d'écrire entre guillemets un mot qui demande explication. Quelle trace de « mysticisme » avait-on pu apercevoir dans la vie de Comte? Aucune — jusqu'à son entrée en relation avec Clotilde de Vaux, en avril 1845.

Cette jeune femme était mariée avec un homme que séparait d'elle une condamnation à une peine infamante et perpétuelle. Elle avait trente ans ; Comte en avait quarante-sept. Il naquit entre eux un amour demeuré, dit-on, platonique.

Cette liaison dura peu. Le 5 avril 1846, Clotilde de Vaux mourait. On a comparé la douleur de son ami à celle de d'Alembert quand il perdit Mlle de Lespinasse. Mais le désespoir de Comte prit un ton singulier d'exaltation pseudo-religieuse. Du vivant même de celle qu'il nommait sa « noble et tendre patronne », il avait fait un autel du siège où elle s'asseyait quand elle venait le voir. Et, une fois disparue « Béatrice », ce fauteuil rouge, engainé d'une housse verte, devint une relique vénérée en des rites que le *Testament* détaille. On composerait de vraies litanies en mettant bout à bout les noms que l'amoureuse invention de Comte prodiguait à sa « Sainte Clotilde ». Il proclamait que, sans cette « immuable

(1) Voir la *Notice* de Robinet, p. 355.

compagne », le couronnement nécessaire eût manqué à sa philosophie. C'était elle qui, par une « angélique inspiration », avait épuré, élargi sa pensée (1), lui suggérant une vision du monde irradiée d'amour. Sans elle, il n'aurait su « développer convenablement cette réaction du cœur sur l'esprit, devenue indispensable à l'ensemble de sa mission ». Par elle il avait senti la vertu de l'altruisme, loi suprême, dominatrice de la science même et de l'art. L'altruisme ne se développe-t-il pas surtout par le culte de la femme ? C'est devant elle seule désormais que « fléchira le genou de l'homme » (2). Ce culte à la fois privé et public « sera le premier degré du culte fondamental de l'humanité ».

Il n'est pas douteux que, sans l'influence de cette « mère de sa seconde vie », la deuxième partie de l'œuvre de Comte n'eût pas eu, au même degré, le caractère moral et esthétique qui la distingue sensiblement de la première. N'oublions pas toutefois qu'avant ce qu'on pourrait appeler le règne de Clotilde, il avait reconnu les droits du cœur. A défaut du *Cours* même, telle lettre à Mme Austin, du 4 avril 1844 : « Je sais pleurer aussi, croyez-le bien... (3) » en témoignerait. Mais l'influence de la femme aimée élargit certainement dans sa philosophie la place du sentiment. Et s'il est vrai que les entretiens de Saint-Simon avaient pu semer dans son cerveau une première idée de la religion de l'Humanité, du moins Béatrice réveilla-t-elle le germe endormi, et influença-t-elle la forme même de cette religion, où l'Humanité est adorée sous ses traits.

Deux ans après la mort de Mme de Vaux, le *Discours sur l'ensemble du Positivisme* condensait l'esprit du comtisme dans cette formule : « L'amour pour principe, l'ordre pour base, et le progrès pour but. » Le *Système de politique positive* suivit de près

(1) *Système de politique positive. Dédicace.*
(2) *Discours sur l'ensemble du positivisme*, p. 89.
(3) Citée par M. A. Bayet, dans l'article déjà indiqué, de la *Revue Bleue*, 31 mai 1902.

(de 1851 à 1854). Ce livre, qu'Auguste Comte regardait comme son ouvrage capital, et le *Catéchisme positiviste,* paru entre le deuxième et le troisième volume du *Système,* organisent le sacerdoce, définissent les sacrements, fixent les rites du culte nouveau. La pensée s'y trahit de calquer les institutions du catholicisme, qu'Auguste Comte admirait depuis longtemps pour l'unité puissante de son organisme (1).

Mentionnons seulement l'*Appel aux Conservateurs* paru en 1855.

De la *Synthèse subjective,* qui devait comprendre trois parties, Comte n'eut que le temps de terminer la première. Elle traite de la logique, laquelle, bien que ramenée à la mathématique, doit être « religieuse », c'est-à-dire subordonnée à la sympathie. Cette première partie achevée, Comte esquissa seulement le plan de la seconde. Mais, depuis longtemps déjà, il avait dit : « Maintenant, je puis mourir ; l'essentiel est fait (2). »

Il avait, en effet, édifié son œuvre, mis le pyramidion au sommet de la pyramide. Le pyramidion, c'était lui-même, grand prêtre de l'Humanité, sorte de pape, imitant celui du Vatican.

Il succomba, le 5 septembre 1857, à un cancer de l'estomac, si nous en croyons Littré, que contredit Robinet. D'après ce dernier, « une attaque aussi inattendue qu'imméritée » vint, par une violente commotion morale, « porter le dernier coup » à l'organisme déjà fatigué du philosophe (3).

Comte avait réglé par son *Testament* le détail de ses funérailles et de sa sépulture.

Il avait fixé le trajet que le convoi suivrait pour le conduire au Père-Lachaise. On s'arrêterait à l'église Saint-Paul, où il avait tenu sur les fonts baptismaux un neveu de Clotilde, contractant ainsi

(1) V. Le *Cours de philosophie positive,* t. V.
(2) Il l'avait dit, une fois paru le *Discours sur l'ensemble du positivisme*.
(3) On conjecture qu'il s'agit d'une visite de Littré, venu pour un règlement d'intérêt, concernant Mme Comte, en vue de la mort prévue de son mari.

avec elle le « mariage spirituel ». Tout au moins, on inclinerait en passant la « bannière de la religion universelle ». Ce qui fut fait.

CHAPITRE II

Sa Doctrine.

SUR LE MOT POSITIF. — DÉFINITION DU POSITIVISME

Ces expressions *positivisme, philosophie positive,* « symboles d'un mode de penser reconnu », où Stuart Mill voyait « la propriété générale du siècle », désignent spécialement, et à bon droit, la doctrine d'Auguste Comte. Si, en effet, pour sa conception du savoir humain, Comte eut des précurseurs, Mill lui-même ne nie point qu'il n'ait « le premier tenté d'en faire la systématisation complète et de l'étendre scientifiquement à tous les objets de la connaissance », de sorte qu'il l'a « rendue sienne », et que *positivisme* a pour synonyme *comtisme*.

Positivisme, arrêtons-nous un instant au mot, avant d'aborder la chose.

M. Faguet observe qu'au commencement, dans la pensée des premiers positivistes, ce terme signifia « le contraire de négatif, comme le veut la bonne langue traditionnelle, » et il note que Comte lui-même l'entend toujours ainsi dans le *Producteur* de 1825. Oserons-nous faire remarquer à l'auteur de *Politiques et Moralistes* qu'avant 1825 le maître en usa et, nous semble-t-il, dans l'acception *réaliste,* courante aujourd'hui. Comparant, en 1818, le régime politique des Etats-Unis à celui qui régnait en France, il avouait, encore qu'il fût « très flatteur de vivre dans un pays plus libre que notre vieille Europe », préférer vivre à Paris qu'à Washington, parce que, écrivait-il, « si, à Paris on a beaucoup moins de liberté politique qu'à Washington, on jouit, en revanche, de beaucoup plus de liberté civile, c'est-à-dire de la liberté de se conduire et de vivre comme on l'entend ». Or, ajoutait-il, « cette liberté

bourgeoise, qui porte sur des actes de la vie beaucoup plus fréquents, me semble plus *positive,* plus *usuelle* et par conséquent plus précieuse (1)... » C'est nous qui soulignons pour appeler l'attention sur les équivalents donnés par Comte au vocable dont, un jour, il qualifiera sa philosophie. *Pratique* résumerait bien ce qu'il y veut enfermer de signification. Il le prend, on le voit, autrement qu'en 1825, dans le *Producteur,* mais non, il est vrai, comme il fera quand il voudra caractériser sa méthode de penser, dont nous croyons condenser assez bien l'esprit dans cette formule : « Ne croire qu'aux faits et à la constance vérifiée de leurs relations. »

Il s'en trouve un bref et substantiel développement dans une demi-page de Mill : « Nous ne connaissons rien que des phénomènes ; et la connaissance que nous avons des phénomènes est relative, et non pas absolue. Nous ne connaissons ni l'essence ni le mode réel de production d'aucun fait : nous ne connaissons que les rapports de succession ou de similitude des faits les uns avec les autres. Ces rapports sont constants, c'est-à-dire toujours les mêmes dans les mêmes circonstances. Les ressemblances constantes qui lient les phénomènes entre eux, et les successions constantes qui les unissent ensemble à titre d'antécédents et conséquents, sont ce qu'on appelle leurs lois. Les lois des phénomènes sont tout ce que nous savons d'eux. Leur nature essentielle et leurs causes ultimes, soit efficientes, soit finales, nous sont inconnues et restent, pour nous, impénétrables. » Donc, impossibilité déclarée « d'obtenir — c'est l'expression de Comte — des notions absolues », limitation de nos recherches aux phénomènes et à leurs relations, voilà, en ses propositions fondamentales, le positivisme.

L'objet possible de notre science étant ainsi réduit, vaine est la recherche de ce qu'on désigne par le mot d'*absolu* et, plus largement, de ce que les kantiens comprennent sous le nom de *noumènes*. Par là

(1) Lettre à Valat, 17 avril 1818.

sont condamnées la théologie et la métaphysique. Elles ont régné, celle-ci après celle-là ; mais leur temps est fini. Elles se sont succédé, non pas fortuitement, mais en vertu d'une loi qu'Auguste Comte se flatte d'avoir découverte. Le développement intellectuel de l'humanité, comme celui de l'individu, se fait suivant un processus nécessaire. De même que « chacun de nous a été théologien dans son enfance, métaphysicien dans sa jeunesse et physicien dans sa maturité », ainsi le genre humain a passé par l'état théologique et l'état métaphysique, pour aboutir à l'état positif.

L'âge théologique est celui où l'homme, se projetant en quelque sorte lui-même à travers le monde, interprète toutes choses comme les œuvres de volontés semblables à la sienne, bien que supérieures en puissance. L'âge métaphysique ressemble quelque peu au précédent. S'il ne voit pas derrière les phénomènes des agents concrets, il y voit des puissances ou vertus abstraites, auxquelles il donne corps. On parle de *causalité*, de *finalité*... et, dupe de la terminologie qu'il invente, l'esprit attribue de la réalité à ses propres fictions. Vient enfin l'âge positif, fatal aux « entités métaphysiques », non moins qu'aux dieux. Telle est la loi du développement humain; dite « loi sociologique », dite encore, et plus souvent, « loi des trois états ».

L'âge positif, c'est l'âge présent. Donc, l'homme est désormais, comme on l'a dit, *citramétaphysicien,* à plus forte raison *citrathéologien*. « La philosophie des choses chimériques est irrévocablement remplacée par celle des lois réelles (1). » Comte proclame maintes fois le caractère provisoire et la définitive déchéance des religions. Même lorsque déclarera son admiration pour l'Eglise romaine, il continuera d'affirmer l' « insuffisance » du dogme. Mais peut-être montre-t-il contre la métaphysique plus d'acharnement que contre la théologie, et parfois il en laisse paraître une horreur comique.

(1) Aug. Comte. Lettre à Alfred Sabatier, citée dans *Auguste Comte conservateur.*

Il la guette, la subodore, la pourchasse, comme certains docteurs vétilleux, l'hérésie. Pour en abolir même le souvenir, il voudrait expurger le vocabulaire. Les traces qu'elle a laissées dans la langue le « contrarient à chaque instant ». Il recourrait au néologisme, si ce n'était « une des plus grandes difficultés qu'il y ait au monde que celle de créer une expression neuve qui soit véritablement bonne et qui remplisse toutes les conditions voulues (1) ». Renonçant à effacer les trop nombreux vestiges de métaphysique dans le langage commun, il entreprend d'en épurer au moins l'idiome scientifique. Il s'offense, par exemple, de ce que les chimistes parlent d'*affinité*. Ce mot ne trahit-il pas une foi à quelque mystérieuse force ou vertu infuse dans les corps et les incitant à se combiner ? Autant vaudrait redire que la nature a horreur du vide. Mill, qui pourtant s'accorde avec Auguste Comte pour reprocher aux savants de faire appel aux expédients « scolastiques », — comme lorsque, en biologie, ils parlent de force plastique, de principe vital, — le raille presque de sa propension à dénoncer en trop d'endroits une métaphysique plus ou moins latente. N'en est-il pas venu à répudier en bloc — réserve faite cependant des spéculations d'Adam Smith — l'économie politique, « comme constituant une simple branche de la métaphysique (2) » ? Mais laissons ces outrances.

Métaphysique et théologie sont, nous l'avons vu, proscrites. Désormais, pour expliquer le monde, on ne recourt ni à l'invention d'êtres surnaturels plus ou moins capricieux, ni à la conception d'entités abstraites, imprécises copies de ces agents mystérieux. Mais aussi ne prétend-on plus expliquer, au sens de pénétrer, les essences et les causes.

On déclare puérile l'ambition de dépasser les phéno-

(1) Lettre à Valat, 25 décembre 1824. — Il se plaint en même temps des traces de « théologie » trop fréquentes dans le dictionnaire.

(2) Stuart Mill. *Auguste Comte et le Positivisme*, p. 80. — V. aussi p. 50, 51, 73, 74.

mènes. On les observe, on les provoque parfois pour en mieux noter les conditions, et, lorsqu'on a constaté certains rapports invariables qui se nomment des lois, on estime ne point pouvoir aller au delà.

CHAPITRE III

A QUOI LE POSITIVISME RÉDUIT LA PHILOSOPHIE

Que sera donc, dans cet âge positif ou scientifique, la philosophie ?

Sans métaphysique, la voilà déjà bien réduite. Or, il faut l'écourter encore de la psychologie. Comte, en effet, nie la possibilité même de l'étude des faits mentaux par introspection (1). Il y voit un empêchement « anatomique », au moins en ce qui concerne les opérations intellectuelles. A la rigueur, il concevrait l'homme observant le jeu de ses passions ; car les fonctions observatrices et les passions ont des organes distincts. Mais on ne saurait surveiller soi-même ses phénomènes proprement intellectuels, l'organe observé se confondant alors avec l'organe observateur. L'essayer, c'est tenter un dédoublement impraticable. Cette condamnation de la méthode introspective, Comte l'a formulée avec énergie au tome III de son *Cours*. Il l'avait prononcée bien avant, aux premiers temps de ses essais de pensée personnelle. « On ne peut pas partager son esprit en deux parties, dont l'une agit, tandis que l'autre la regarde faire... Les prétendues observations faites sur l'esprit humain considéré en lui-même et *a priori* sont de pures illusions (2). » Il allait jusqu'à railler durement ceux qui s'y livraient. Peut-être, si nous en croyons M. Lévy-Bruhl, ses vivacités contre ces praticiens d'une science tenue par lui impossible doivent-elles s'excuser par le sentiment que lui inspirait le « charlatanisme » de Cousin, ce « sophiste fameux », à qui son dédain reconnaissait

(1) C'est ce que Leibnitz appelait la *réflexion des esprits*, « un même esprit étant son propre objet immédiat ».

(2) Lettre à Valat, 21 septembre 1819.

quelques parties de l'orateur, en particulier la mimique (1). Bref, Auguste Comte a supprimé, ou à peu près, la psychologie.

« Grave méprise » que lui reproche Stuart Mill (2). C'est seulement sous le chef *Biologie,* et comme branche de la physiologie, qu'il accorde une place à la science des phénomènes mentaux. Et de quel instrument prétend-il se servir ? Mill déclare : « Nous avons presque honte de dire que c'est de la phrénologie. » Notons cependant qu'outre les conditions organiques de ces phénomènes, qui relèvent selon lui, de la physiologie organique, il se donne pour tâche d'observer les produits de l'activité mentale. Mais il rattache cette étude à la sociologie (3).

C'est également dans la sociologie qu'il fait rentrer la morale. Tous nos sentiments qualifiés « moraux » lui semblent, en effet, se ramener à l'instinct social, lequel, d'ailleurs, relève de la physiologie.

Dans la lettre que nous venons de citer, il exclut la logique, de même que la métaphysique, et, en général toute *idéologie*, comme « rêverie » et « chimère ». La logique lui semblera cependant plus tard « l'unique portion de l'ancienne philosophie susceptible de présenter encore quelque apparence d'utilité ». Mais encore ne s'agira-t-il que d'apparence. C'est un grief du logicien Mill contre lui, qu'il n'ait ni « trouvé ni cherché un critérium logique de la preuve ». Nulle place, chez Comte, pour la logique formelle, c'est-à-dire pour le mécanisme *a priori* du raisonnement. Tout le profit qui s'en pourrait tirer, on le demandera, selon lui, avec avantage aux mathématiques. Il ne fait même pas grâce à la logique

(1) Voir Lévy-Bruhl, la *Philosophie d'Auguste Comte*, p. 221. Les mots mis par nous entre guillemets sont de Comte lui-même.

(2) Stuart Mill l'accuse de sophisme, comme lui-même en avait accusé Victor Cousin, et répond à son objection contre la méthode introspective. (Voir *Auguste Comte et le positivisme*, p. 64 et suiv.)

(3) Voir H. Lévy-Bruhl, la *Philosophie d'Auguste Comte.* M. Lévy-Brulh défend le fondateur du positivisme contre le reproche de Stuart Mill. Il est, selon lui, « inexact de dire qu'il n'y a point de psychologie chez Comte ». Les dimensions de cet opuscule nous interdisent d'entrer dans ce débat.

appliquée, à l'étude des procédés d'investigation et de preuves propres à chaque science. A son avis, l'usage seul peut les enseigner, et c'est perdre son temps que d'en chercher une notion abstraite (1). Donc, point de spéculations sur les principes directeurs de la connaissance. La pratique des méthodes employées par les savants remplace toutes les méthodologies.

La logique ôtée, la psychologie également, et la métaphysique, et la morale, que reste-t-il de la philosophie ? Rien, semble-t-il, puisque nous avons vu s'opérer la suppression de tout ce qui la constituait. Elle garde encore pourtant un objet et un office : dégager les lois les plus générales où se résume, dans toutes ses branches, le haut savoir, et les recueillir, les hiérarchiser. Aussi bien Comte se donna-t-il pour tâche principale de systématiser les sciences.

CHAPITRE IV

ESPRIT UNITAIRE DE COMTE. — SA CLASSIFICATION DES SCIENCES, « ÉPINE DORSALE » DU COMTISME

Le positivisme est une discipline, a dit un vigoureux penseur (2) qui se double d'un polémiste élégant et incisif, et introduit avec verve la philosophie dans la politique. Epris de l'ordre, « condition du progrès », il remercie Auguste Comte de nous donner à admirer dans sa doctrine « le beau visage de l'unité ».

Le comtisme a prétendu organiser, unifier les connaissances humaines. Combien tôt Comte lui-même avait unifié sa propre pensée en se fixant

(1) Que si l'on veut à toute force qu'il existe une logique d'Auguste Comte, elle ne répond guère à l'idée traditionnellement exprimée par ce mot. Elle s'applique à la recherche de lois intellectuelles, telles que la loi des trois états. (Voir sur ce point les pages très nettes de M. Lévy-Bruhl, *Philosophie d'Auguste Comte*, p. 117 et suiv.)

(2) M. Charles Maurras, que nous aurons plus d'une fois occasion de citer. (Voir dans la *Minerva*, du 15 mai 1902, son étude sur Auguste Comte, et nombre de ses articles dans la *Gazette de France*.)

« irrévocablement » un large et solide plan de travaux pour toute sa vie, on en trouvera le témoignage dans ses lettres de jeunesse qu'on ne saurait trop citer (1). Plus tard, sur le point d'achever son *Cours de philosophie positive,* il donnait à Stuart Mill cette raison de son hostilité contre les « corporations savantes » : que leur « empirisme » et leur « égoïsme », confinés dans les spécialités, constituaient « l'obstacle le plus dangereux à la rénovation finale, en s'opposant aveuglément à toute généralisation quelconque ». Il généralisa donc, formulant une loi de classement encyclopédique qu'il tint pour la mieux établie de sa philosophie.

Laissons-le l'expliquer lui-même :

« Ce que nous voulons déterminer, c'est la *dépendance* réelle des diverses études scientifiques. Or, cette dépendance ne peut résulter que de celle des phénomènes correspondants. En considérant sous ce point de vue tous les phénomènes observables, nous allons voir qu'il est possible de les classer en un petit nombre de catégories naturelles, disposées d'une telle manière que l'étude rationnelle de chaque catégorie soit fondée sur la connaissance des lois principales de la catégorie précédente, et demeure le fondement de l'étude de la suivante. Cet ordre est déterminé par le degré de généralité des phénomènes, d'où résulte leur *dépendance successive,* et en conséquence la facilité plus ou moins grande de leur étude (2). » La logique s'accorde ici avec la marche spontanée de l'esprit et aussi avec l'histoire de ses progrès. Naturellement on va du simple au composé, et, en fait, c'est suivant leur ordre de simplicité ou de généralité décroissante que les sciences entrèrent « dans l'état positif ».

Mathématique, astronomie, physique, chimie, physiologie, morale, sociologie, tel est donc l'ordre où elles se rangent. En tête, la mathématique, comme introductrice. Ne fournit-elle pas, en effet,

(1) Voir lettre à Valat, du 16 novembre 1825

(2) *Cours de philosophie positive,* I.

la clef universelle (1)? Elle explique d'abord, en même temps qu'elle la fonde, l'astronomie, aussi indépendante des autres sciences (2) que dépendante d'elle immédiatement. Serve de la mathématique, comme l'astronomie, mais ayant pour objet des phénomènes plus complexes, la physique vient de suite après. Elle explique la chimie, la chimie explique (3) la vie... Suivent les sciences morales, expliquées par la physiologie ou biologie dynamique. Remarquons — c'est essentiel — l'unification de la connaissance réalisée par le « pont jeté » entre les sciences morales et les sciences naturelles. Point de solution de continuité entre le monde et l'homme. La théologie et la métaphysique les avaient séparés par un hiatus désormais comblé. Depuis qu'il a « commencé de penser », Comte a poursuivi ce but : « élever les théories sociales au rang des sciences physiques » (4). Les « théories sociales », — y compris la morale, — il en a fait la *physique sociale*, nommée par lui plus tard *sociologie*, branche de la « physique organique » ou physiologie au sens large du mot (5). Il tient pour son triomphe d'avoir achevé la hiérarchisation du savoir en amenant à l'état positif cette science *finale* ; c'est ainsi qu'il nomme la sociologie.

Telle est cette classification fameuse que Stuart

(1) Comte y voit, « pour l'individu comme pour l'espèce, la source primitive de toute positivité ». (Cours VI.)

(2) Comte voit toutes les autres sciences en quelque mesure subordonnées à l'astronomie. Il n'est pas jusqu'aux phénomènes sociaux qui n'en relèvent, puisqu'ils ne peuvent être pleinement compris abstraction faite de la position de la terre dans le système solaire.

(3) Nous verrons que le mot « explique » n'est pas tout à fait exact aux yeux de Comte, le supérieur ne pouvant s'expliquer par l'inférieur (Il estime, en effet, que nous montons en allant du simple au complexe.) Pour parler juste, il faudrait dire que l'intelligence d'une science suppose connus les phénomènes qui font l'objet de celle qui la précède dans la classification positiviste.

(4) Lettre au *Globe*, 13 janvier 1832.

(5) Pour être tout à fait exact, il faut noter qu'Auguste Comte ne fait pas de la sociologie une simple dépendance de la physiologie. Il y reconnait une science qui a sa méthode propre, laquelle est la méthode historique. Mais il la voit régie par les lois biologiques.

Mill appelait « l'épine dorsale » du comtisme. Plus que nulle part ailleurs s'y affirment l'esprit ordonnateur du philosophe et ce que Stuart Mill encore nommait son désir désordonné d'unité. Mill avait, à vrai dire, en vue d'autres « systématisations » plus récentes du maître positiviste, lorsqu'il lui reprochait cette passion.

CHAPITRE V

AUGUSTE COMTE THÉORICIEN DE SOCIOLOGIE. — SA CONCEPTION D'UN POUVOIR SPIRITUEL NÉCESSAIRE. — IL ADMIRE LE CATHOLICISME ET CONDAMNE LE PROTESTANTISME.

Nous avons vu l'importance qu'Auguste Comte attachait à la sociologie, science supérieure, « dont la biologie elle-même n'est que le dernier préambule ». Son but premier était de réaliser ce qu'il appelait la « positivité sociologique ». Entendons bien sa pensée. Il ne se proposait pas de changer d'abord les institutions politiques. Ce fut même, nous l'avons indiqué, l'un des points sur lesquels porta son dissentiment avec Saint-Simon, celui-ci voulant commencer par la « réorganisation temporelle », tandis qu'il estimait, lui, « niaiserie fort oiseuse » toute tentative de ce genre avant la « réorganisation spirituelle de la société ». Au surplus, il se déclarait théoricien (non au sens de rêveur, il prenait soin de le dire), nullement praticien, non pas « même praticien consultant ». — Nous le surprendrons en flagrant délit de « consultation », et même de « pratique ». Ecoutons auparavant de sa bouche la formule de son œuvre, telle qu'il la conçut dès sa jeunesse. — Il ambitionnait « par-dessus tout » de « fonder une science politique », dont l'application se ferait sans doute ensuite, comme se fait celle de la chimie aux arts. Mais il ne prévoyait pas qu'il y pût lui-même procéder ou présider : « Je ne dis pas tout à fait, écrivait-il : *mon royaume n'est pas de ce monde,* mais l'équivalent, accommodé à notre époque. »

Or, l'état de pensée de ses contemporains lui paraissait pouvoir se définir : *anarchie morale*. Il déplorait même dans ce désordre « le grand fléau caractéristique » du siècle. Et, l'imputant aux théories métaphysiques, « subversives de toute sociabilité », il se mit en devoir de le combattre.

Le premier besoin de son temps lui parut être l'avènement d'un pouvoir spirituel. On ne peut, disait-il, « régler l'ensemble des forces humaines qu'en érigeant au-dessus des diverses autorités pratiques une même influence théorique, destinée à subordonner les activités partielles à la providence générale ». Cette conviction, il l'exprimait déjà en 1824 et 1825 dans sa correspondance intime, invoquant Joseph de Maistre, et aussi Lamennais, que plus tard il devait regretter de voir transformé en « un déplorable auxiliaire des doctrines anarchiques ». Il constatait l'insuffisance des moyens matériels pour gouverner le monde ; il prédisait la dissolution prochaine de l' « association », si une « force morale », une « puissance d'opinion » n'intervenait. Il ajoutait que le but de ses travaux était de « rétablir dans la société quelque chose de spirituel ».

Ce quelque chose de spirituel, il le concevait personnifié ; en cela d'accord avec Joseph de Maistre, qui a dit : « Toute souveraineté qui n'est pas visible n'existe pas. C'est un être de raison. » C'était donc d'une magistrature morale, incarnée dans un magistrat, qu'il rêvait l'institution. Et il la voulait obéie : « La soumission est la base du perfectionnement. » Obéie, parce que organe certain de vérité. Interprète d'une doctrine toute scientifique, pourrait-elle, en effet, tromper ou se tromper ? Aussi, les « dignes positivistes devraient-ils donner l'exemple continu d'une subordination religieuse envers leur chef spirituel ». Mais voici une formule plus nette de leur devoir : tout ce que conseille et ordonne le catholicisme sur la soumission de la raison à la foi leur serait un « programme à réaliser » (1).

(1) Lettre à Henry Dix Hutton, insérée dans *Auguste Comte conservateur*, p. 253.

Avant que nous eussions nommé le catholicisme, on avait pu reconnaître, adapté à un système d'esprit bien différent, son principe d'autorité. Huxley a défini le positivisme, tel qu'Auguste Comte l'affirma dans la seconde partie de sa vie : « un catholicisme avec le christianisme en moins. » Pour l'organisme extérieur, sans parler du point de vue cultuel, nous aurons à signaler plus d'une ressemblance entre la religion positiviste et la religion romaine, et Comte ne dissimulait point ses emprunts à l'esprit même de cette dernière. Il avouait sans ambages ce qu'il y trouvait d'excellent, et il exagérait à peine lorsqu'il se flattait de lui avoir rendu « une plus complète justice qu'aucun de ses défenseurs, sans excepter l'éminent de Maistre ». Pénétré comme il l'était de la nécessité d'une discipline morale, il devait admirer la forte constitution du corps qui a sa tête au Vatican. Ennemi de la dispersion et de la confusion, il ne pouvait éviter de sentir la « relation d'essence (1) » qui rattache l'idée de l'ordre et celle de l'unité. Unitaire passionné, on ne peut s'étonner qu'il reconnût imposant l'aspect d'une société où tout est fort, dit Bossuet, « parce que tout y est uni », et dont l'assemblage est tel que « chaque partie agit avec la force du tout ».

Aussi, cherchant à « utiliser » les « dispositions organiques » des diverses confessions, — son désir de « réunir les esprits » l'amène, en effet, à l'idée d'une « ligue religieuse », — il déclare pour le catholicisme une prédilection.

Il le préfère surtout au protestantisme, car il ne déteste rien tant que le principe du libre examen. Bossuet n'a pas plus énergiquement que lui condamné le *sens propre*.

L'aptitude à la soumission, même à la « vénération,... seule base de la vraie discipline », est indispensable à ses disciples. Il tient qu'en attribuant à tout croyant l'infaillibilité retirée à l'Eglise, la Réforme a « stimulé l'orgueil jusqu'au degré voi-

(1) Le mot est de Joseph de Maistre.

sin de la folie ». Par le libre examen, « l'individu, directement insurgé contre l'espèce », entend ne relever que de soi-même pour « la décision des questions quelconques, surtout *envers* les plus importantes et les plus difficiles » (1). On connaît l'anathème jeté à Littré, « nature incurablement protestante ». Bref, Auguste Comte veut « combiner les catholiques avec les positivistes contre les négativistes quelconques » (2), et il exclut de cet accord, le protestantisme « comme incapable d'aucun résultat ».

Il loue dans la religion romaine autre chose que l'énergie du principe d'autorité. Nous l'avons vu souhaiter et préparer l'avènement d'un pouvoir spirituel. Il conçoit ce pouvoir distinct du temporel. Or, cette distinction nécessaire a existé, au moins à l'état d'ébauche, dans l'Europe du moyen âge.

La « séparation catholique des deux puissances » ravit d'admiration le théoricien de politique positive ; il y découvre « le chef-d'œuvre social de la sagesse humaine ». Il regrette seulement que l'époque féodale en ait fait un essai « trop prématuré pour comporter un succès irrévocable, soit d'après la nature théologique des principes dirigeants, soit par le caractère militaire de l'existence ».

Il le restaurera, lui, en des temps plus favorables, dégagé de théologie. Mais du même coup, il deviendra, quoi qu'il en ait dit, *praticien* ; car de la « magistrature morale » qu'il va instituer, il s'intronisera le titulaire. « Organe systématique du Grand Etre », il s'intitulera de ce nom, dont l'équivalent est Grand Prêtre de l'Humanité.

(1) *Système de politique positive*, III.

(2) Lettre à John Mitcalf, insérée dans *Auguste Comte conservateur*.

CHAPITRE VI

RELIGION INSTITUÉE PAR AUGUSTE COMTE. — TRINITÉ POSITIVE. — CULTE PERSONNEL, DOMESTIQUE, PUBLIC. — CLERGÉ. — COMTE GRAND PRÊTRE DE L'HUMANITÉ.

Détaillerons-nous les dogmes et les rites de la religion qu'il fonda? Il y faudrait consacrer un chapitre de cet opuscule dont les dimensions suffisent à peine à l'essentiel de notre sujet (1).

Une trinité, dite « trinité positive » ou « triumvirat religieux », et qui se compose du Grand Etre (l'Humanité), du Grand Fétiche (la Terre) et du Grand Milieu (l'Espace), voilà l'objet du culte nouveau. Ce culte est personnel, domestique, public. — Personnel, il consiste en des exercices quotidiens : commémorations, effusions, invocations... par où s'exprime « l'intime adoration du sexe affectif, d'après l'aptitude naturelle de chaque digne femme à représenter l'humanité ». Il appartient, en effet, surtout à la femme, en qui domine la sympathie, source d'union, de personnifier le Grand Être. — Domestique, il emprunte au catholicisme ses sacrements, non, certes, sans en altérer la pensée et la forme, et, d'ailleurs, en les multipliant, depuis le baptême, dénommé « présentation », (et qui consiste, en effet, dans la présentation du nouveau-né par des parrains au prêtre chargé de le consacrer au service de l'humanité), jusqu'à l'Extrême-Onction, appelée « transformation », et qui veut signifier au mourant son passage de « l'existence objective », qu'est la vie présente, à « l'existence subjective », que sera l'incorporation au Grand Etre (2). — Pour le culte

(1) Nous renvoyons au *Système de politique positive*, au *Catéchisme positiviste* et à la *Synthèse subjective*.

(2) Cette « incorporation » ou « consécration finale » est prononcée sept ans après la mort. C'est le neuvième et dernier sacrement comtiste. Les restes sont déposés dans le bois sacré qui entoure le temple de l'Humanité, et une simple inscription, un buste ou une statue honorent, selon la qualité de sa ferveur positiviste, la mémoire du défunt. L'inhumation hors de la terre sainte — si le mot est de mise — équivaut à une sorte de flétrissure.

public positiviste, Comte a, sinon formulé le style du temple, du moins prescrit l'orientation de l'édifice et fixé en quelque mesure son plan. L'axe doit se diriger vers Paris, métropole de l'Humanité. Des deux côtés de la nef, s'aligneront quatorze chapelles, dont treize s'orneront des statues des grands hommes qui donnent leur nom aux treize mois de l'année positiviste. Dans la quatorzième, se dressera le groupe des femmes les plus éminentes. Le « sexe affectif » sera d'ailleurs honoré en cette statue qui, au milieu même du sanctuaire, figurera l'Humanité sous les traits d'une femme de trente ans (l'âge de Clotilde). Ajoutons que les dimensions de ce sanctuaire devront laisser place, autour de l'officiant, à un cercle de femmes d'élite (1).

Un mot seulement du clergé : aspirants, vicaires ou suppléants, prêtres.... qui se hiérarchisent sous le souverain pontificat du Grand Prêtre de l'Humanité. Ces « fonctionnaires spirituels » — ils méritent ce titre dès qu'ils ont reçu un vicariat, au plus tôt à trente-cinq ans — doivent être mariés, afin de ne point ignorer l' « influence affective » indispensable à leur ministère. Ils habitent un presbytère philosophique, proche du temple de l'Humanité. Leur grand chef réside à Paris, investi de pouvoirs absolus, y compris celui de désigner son successeur.

Cette autorité, Auguste Comte était homme à la prendre au sérieux. Littéralement, il pontifiait, et l'on eût dit qu'il prenait son modèle à Rome, adoptant jusqu'à la terminologie du Saint-Siège. Les lettres qui partaient de la rue Monsieur-le-Prince, revêtues de ses sceaux, s'appelaient des *Brefs*.....

(1) Un temple positiviste a été construit, selon ces indications, à Rio-de-Janeiro.

CHAPITRE VII

LES PRINCIPES POLITIQUES D'AUGUSTE COMTE. — OU DEVAIT LE CONDUIRE LA LOGIQUE DE SON SYSTÈME. — CONDAMNATION PRONONCÉE PAR LUI CONTRE LA DÉMOCRATIE ET LE PARLEMENTARISME. — LA « DICTATURE POSITIVE ».

Il veut l'autorité aussi forte dans le corps politique que dans la société religieuse. Nous avons noté les aspirations du polytechnicien de 1814, apologiste des Droits de l'homme. Il n'en reste plus trace chez l'auteur du *Système de politique positive*. Est-il donc monarchiste ? Non, il se déclare républicain ; il qualifie même les positivistes « seuls républicains véritables, seuls défenseurs systématiques de la république ». Et, s'il lui arrive de rendre justice à la « dictature légitimiste », pour reproduire ses termes, s'il félicite Louis XVIII d'avoir été « le meilleur des dictateurs qui jusqu'ici (1) succédèrent à Danton », il constate qu'une loi de l'histoire a « détruit à jamais la royauté française, où s'était condensée toute la rétrogradation moderne... Irrévocable abolition... réellement accomplie le 10 août 1792, après un siècle de putréfaction croissante qui l'annonçait de loin » (2). Il ne se contente pas d'enregistrer — et en quels termes ! — cette déchéance. Il se réjouit de ce que « l'émancipation théologique se trouve ainsi complétée par l'extinction de ce dernier reste du régime des castes, qui jusqu'alors concentrait chez une famille exceptionnelle la décision régulière des hautes questions sociales » (3).

Donc, il se défend d'adhérer à la monarchie. Mais peut-être, en cela, fait-il brèche à son système. Soit dit sans entrer dans la controverse des partis. Il ne s'agit que de vérifier la tenue d'une doctrine, sa correction logique.

(1) Ecrit en 1855, *Appel aux Conservateurs*.

(2) Lettre à Richard Congreve (1852), dans *Auguste Comte conservateur*.

(3) *Système de politique positive*.

La grande loi vitale de l'association politique est, aux yeux de Comte, la loi de *continuité*. Stuart Mill relève chez lui, comme « étrange », cette sentence : « Les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts. » Plus étrange est l'étonnement qu'elle cause au citoyen d'un pays traditionnaliste comme l'Angleterre. Rivarol compare les républiques animales à la société humaine, et il aperçoit la supériorité de notre race principalement en ceci : que les animaux « ne recueillent ni ne laissent d'héritage », que leur industrie meurt et renaît tout entière à chaque génération, tandis que « *l'homme se greffe sur l'homme* ». C'est la formule imagée de la loi énoncée dans l'*Appel aux Conservateurs* avec plus d'appareil scientifique : nécessité de se rattacher à « l'ensemble des antécédents humains ». Pour la renforcer de plus d'autorité, Comte y montre la face sociologique de la « loi de persistance qui règne partout » et dont celle dite de Kepler n'est qu'un cas particulier. Il la relie en outre à la biologie, défendant contre les évolutionnistes la perpétuité des espèces, qui garantit « l'hérédité organique, le maintien spontané de l'intégrité du type, quel que soit le nombre des transmissions ». Qu'on préconise la solidarité, à merveille ! Mais ce n'est pas assez : « La solidarité reste insuffisante, et même contradictoire, quand elle n'est pas subordonnée à la continuité. » Voilà ce que doit penser le vrai positiviste. « Entre les gouvernés et les gouvernants », il faut qu'il soit « l'organe de l'avenir déduit du passé » (2).

Or, cette loi, qu'Auguste Comte estime si certaine, est celle même dont les légitimistes se sont réclamés avec insistance. Renan l'invoquait, y appuyait son royalisme, lorsque, en février 1871, il écrivait à M. Berthelot : « L'âme d'une nation... doit être guidée par un certain nombre de pasteurs

(1) Bien avant Auguste Comte, Leibnitz avait affirmé le loi de continuité dans ses *Nouveaux essais sur l'entendement humain*.

(2) Lettre à Henry Edger (1856), dans *Auguste Comte conservateur*.

officiels formant la *continuité* de la nation (1). » Tout récemment, dans une œuvre d'imagination à certains égards discutable, mais pleine de pensée, où se développe un essai d'apologie scientifique de la monarchie, M. Paul Bourget reprochait à nos républicains de méconnaître le principe même du progrès, « qui est celui du *développement par continuité* ». Il semble donc que, bien suivi, son *Système* devait faire d'Auguste Comte un fidèle du régime déchu en juillet 1830, et nous sommes tenté de dire, avec M. Charles Maurras, qu'il recula devant le « terme naturel de sa déduction » (2).

Mais s'il manqua à la logique de sa sociologie en refusant son adhésion à la monarchie, il ne marchanda point à se déclarer antidémocrate. Quel péril pour la tradition que le tout-puissant caprice des foules... Aussi Comte regarde-t-il la souveraineté du peuple comme la plus dangereuse des billevesées, et le vote universel lui paraît-il « la consécration officielle de la maladie occidentale ». Joseph de Maistre, à qui il ne ménage pas son admiration, accusait les philosophes modernes d'avoir rendu « la souveraineté odieuse ou ridicule, en la faisant dériver du peuple ». Il voit, lui, dans cette doctrine, « une sorte de transport au peuple du droit divin tant reproché aux rois ». Quand la multitude sanctionna l'audacieux coup de décembre, il refusa son respect à « un pouvoir résulté de suffrages méprisables pour la plupart... et même méprisés ». L'élu de ces millions de voix lui apparut comme un personnage de comédie, le *vrai mamamouchi* de Molière : « Il se croit, et on le croit, légalement devenu inviolable et héréditaire d'après la décision des paysans français, qui pourraient, avec autant d'efficacité, lui voter deux cents ans de vie ou l'exemption de la goutte (3). »

(1) *E. Renan et M. Berthelot. Correspondance*, pp. 395, 396.

(2) Observons qu'au temps où il écrivait le *Système de politique positive*, de 1851 à 1854, on ne pouvait prétendre, comme aujourd'hui, qu'une autre tradition s'est substituée à l'ancienne.

(3) Lettre à Richard Congrève (1852), dans *Auguste Comte conservateur*.

La souveraineté du peuple qui s'exerce par le suffrage universel, procède du principe d'égalité. Egalité et souveraineté populaire, Comte associe dans son mépris ces deux dogmes de la « métaphysique révolutionnaire ». Il peut, en 1851, se rendre ce témoignage que, « depuis trente ans qu'il tient la plume philosophique », il n'a cessé de représenter celui-ci « comme une mystification oppressive », celui-là, « comme un ignoble mensonge » (1). Cette « métaphysique », faite de ce que Le Play appellera les faux dogmes de 1789, il ne perd pas une occasion d'en signaler la malfaisante inanité, et il dénonce les révolutionnaires nourris de cette viande creuse, comme « le plus nuisible et le plus arriéré des partis ».

Liberté, Egalité est pour lui une devise « profondément contradictoire » et « d'une incohérence ridicule ». Mais il s'acharne de préférence contre l'égalité. C'est que l'instinct *niveleur* lui semble trahir toujours « une infériorité de cœur et d'esprit, qui rend incapable de seconder la régénération occidentale ». Si pourtant son « système d'épuration », qui exclut les égalitaires, accueille les vrais libéraux, que ceux-ci prennent garde ; il va les contrister.

D'abord, nombre d'entre eux ne manqueront pas de se reconnaître sous le nom de *parlementaires*. Or, il est non moins sévère pour cette catégorie de politiques que pour les protestants. Aussi bien les assimile-t-il presque, leur trouvant une parenté d'esprit. Les parlementaires « perpétuent la phase protestante de l'instinct progressiste ». Le régime qui est le leur « favorise l'isolement », ou plutôt crée la dispersion, alors qu une discipline unifiante est requise, et cette dispersion « dissimule la confu-

(1) Lettre au général Bonnet, commandant de l'Ecole polytechnique, 1er décembre 1851.

(2) A noter, que par une contradiction, Comte fait commencer son calendrier positiviste au premier jour de l'année 1789, pris pour origine de l'ère moderne.

sion entre le conseil et le commandement » (1).

Comte estime le parlementarisme bon seulement au delà de la Manche : « Régime essentiellement local,... particulier à la situation anglaise. » Encore souhaite-t-il à nos voisins « un Cromwell décisif ». Il admire fort, du reste, celui qu'ils eurent. Il recommande à Congrève, qui prépare un volume sur la révolution de 1649, de « faire justement ressortir combien les républicains anglais surpassèrent les nôtres, où Danton peut seul offrir l'imparfaite miniature de Cromwell ». Sa sympathie va d'un mouvement spontané à ceux qui exercèrent fortement le pouvoir, autorisés ou non par la loi. Il aime le grand Frédéric et Louis XI, dont le rôle a été éclairci à ses yeux par la dictature de Danton (2). Stuart Mill se moque de son « culte idolâtrique » pour Jules César, qui sans doute l'a séduit en renversant un gouvernement libre. Sa lettre au Czar Nicolas (3) est un témoignage de plus de son goût pour les autocrates. Même le coup d'État qu'il a ridiculisé au premier instant dans une lettre privée, en faisant une *Mamamouchade,* il en vient à le célébrer comme une « intervention décisive, non moins opportune qu'énergique », qui « fit irrévocablement prévaloir la situation dictatoriale sur le régime parlementaire » (4). Il s'en réjouit comme du « premier acheminement réel » au gouvernement de son rêve.

Nous nous abstiendrons de décrire les rouages de ce gouvernement, d'abord « monocratique », pour devenir ensuite « triumvirat systématique ». Au détail, en quelque sorte matériel, d'un organisme compliqué, nous préférons le simple exposé des principes qui inspirent la politique positive.

Ils se résument brièvement : Comte veut un ré-

(1) *Appel aux Conservateurs.*

(2) Lettre à Henry Dix Hutton, dans *Auguste Comte conservateur,* p. 202-203.

(3) Imprimée au tome III du *Système de politique positive,* p. 29.

(4) *Appel aux Conservateurs.*

gime qui unisse et discipline ; — qui unisse non seulement les vivants par la solidarité, mais les vivants et les morts par la tradition ; — qui discipline par l'exclusion de tout « élément révolutionnaire », en comprenant sous ce nom l'égalité, la liberté et ce que jadis on désignait de ce mot : le sens propre.

Appellerons-nous, avec Stuart Mill, un tel régime « régime de ville bloquée » ? Il suppose du moins un pouvoir bien armé. Renan rejettera la république par cette raison « qu'on ne se discipline pas soi-même ». C'est bien aussi ce que pense Auguste Comte ; mais il espère améliorer « l'empirisme républicain », le faire « moins anarchique », en le purgeant des « doctrines métaphysiques », legs néfaste de la Révolution. Il compte pour cela sur la vertu de la *dictature positive*.

CHAPITRE VIII

BRISURE PRÉTENDUE DANS LA PENSÉE DE COMTE. — QUESTION MÉDICALE. — PARFAITE COHÉSION DE SA DOCTRINE.

Nous avons opposé les idées politiques du philosophe mûri à celles de l'adolescent polytechnicien. — Comte, nous le rappelons, avait seize ans quand il entra à l'Ecole. — Peut-on, en quelque mesure, opposer de même le Comte de la *Politique positive*, le Comte que l'on qualifierait bien « constituant », à celui des périodes antérieures, dites de « préparation » et de « fondation » (1) ; de sorte qu'il y aurait, dans le cours de sa pensée, une brisure ? « Période pathologique », a-t-on osé nommer celle qui commence quelque trois ans avant la rencontre de Clotilde de Vaux.

Laissons, comme hors de notre compétence, la

(1) On a, en effet, distingué, dans sa vie philosophique, trois périodes : la première, de *préparation*, de 1816 à 1822 : la seconde, de *fondation*, de 1822 à 1842 ; la troisième, de *constitution*, de 1842 à sa mort. (Voir la notice de Ch. Jeannolle en tête de l'*Extrait des Cours de philosophie positive*, publié par la librairie Delagrave.)

question médicale. Il ne s'agit plus de la crise de 1826, trop certaine et trop fameuse. Lors du procès que Mme Comte fit aux exécuteurs testamentaires de son mari, neuf docteurs (1), « tous l'ayant connu pendant les dernières années de sa vie, de 1850 à 1857, et l'ayant tous vu pendant ce temps, les uns journellement et les autres par intervalles », attestèrent sa pleine lucidité et son parfait équilibre mental. Ils affirmèrent même avoir observé en lui « les caractères intellectuels et moraux les plus opposés à ceux de la folie », et le tribunal se refusa à invalider ses dernières volontés. Depuis, le docteur C. Hillemand a retourné, contre ceux qui l'avaient formulé, le soupçon de dérangement cérébral (2). Gardons-nous donc de remettre en discussion un point résolu par des gens qualifiés.

Mais la santé de l'esprit n'exclut pas les changements d'opinion ou de système, et, sans devenir le moins du monde suspect de trouble intellectuel, un philosophe peut se contredire. Auguste Comte a-t-il, par la seconde partie de son œuvre, démenti la première ? Il taxait de « sophisme » ceux qui le lui reprochaient. « Ma politique, déclarait-il, loin d'être aucunement opposée à ma philosophie, en constitue tellement la suite naturelle que celle-ci fut directement instituée pour servir de base à celle-là... » Dès 1822, en effet, il avait annoncé la constitution d'une politique positive comme le but de ses travaux, et qui relira le *Cours* constatera l'unité de sa pensée. Supériorité de l'ordre sociologique, « prépondérance des facultés affectives sur les facultés intellectuelles, » nécessité de mettre fin par une « organisation spirituelle » à l' « anarchie morale » qui menace de dissolution la société, condamnation de l'individualisme, du libre examen,... je ne sais pas d'idée importante de la dernière période qui ne se

(1) Parmi lesquels les docteurs Richard Congrève, de Paris, Audiffrent, de Marseille, Segond, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, Sémérie, ex-interne de l'asile impérial d'aliénés de Charenton, Robinet, de Paris.

(2) Voir la *Chronique Médicale* du 15 janvier 1897, *La folie d'Auguste Comte*, par les docteurs C. Hillemand et A. Cabanès.

trouve, plus qu'indiquée, dans la première. Qu'on se reporte, non pas seulement au *Cours*, auquel il renvoie, mais à ses *Opuscules* et à sa *Correspondance*, et l'on sera frappé de la solide cohésion de son système. Aussi bien ne conteste-t-on plus guère cette forte tenue de ses idées, anciennes et nouvelles, et l'on a renoncé à peu près à y découvrir une solution de continuité.

Le culte même de l'Humanité n'est pas sans attache logique avec une doctrine qui n'accorde de réalité qu'à l'*observable* et au *connaissable*. L'Humanité, en effet, est le plus « grand être » qui puisse être connu *positivement*. Il n'est pas jusqu'aux détails rituels de la religion instituée par Auguste Comte dont n'apparaisse le lien avec ses prémisses philosophiques. Du moins, un de ses disciples les plus fervents et les mieux armés de logique osait-il naguère l'affirmer, mettant sur le compte de l' « infirmité personnelle » les manquements et oublis où est sujet à tomber, au point de vue cultuel, un positiviste de foi. Il « peut s'abstenir, par aridité naturelle, de répéter les célèbres formules formées par Auguste Comte avec des fragments des poètes qu'il préférait :

Vergine madre, figlia del tuo figlio,
Quella che'm paradisa la mia mante,
Ogni basso pensier delcor m'avulse, etc...

« Mais ce positiviste est exactement dans le même cas que le catholique dénué de mysticité. Leur culte n'est pas complet, précisément parce que leur type est inachevé (1). »

Donc, toutes les parties du positivisme, tel que le laissa Auguste Comte, adhèrent les unes aux autres, et il nous montre, pour reprendre l'expression de M. Charles Maurras, « le beau visage de l'unité ». Mais on n'a point établi la vérité d'une doctrine quand on l'a prouvée exempte du vice interne de

(1) Charles Maurras, *Minerva* du 15 mai 1902, article sur *Auguste Comte*.

contradiction. Telle philosophie erronée se présente comme une construction admirablement liée. Quelque certain que soit l'accord de la philosophie, de la politique et de la religion qui composent le comtisme, il n'est pas superflu de se demander si rien d'autre que des disconvenances organiques ne s'y peut reprendre.

CHAPITRE IX

CRITIQUE DU POSITIVISME. — LA LOI DES TROIS ÉTATS ARBITRAIREMENT AFFIRMÉE. — COMTE MÉTAPHYSICIEN SANS LE SAVOIR. — COMTE FINALISTE INCONSCIENT.

Et d'abord cette « loi des trois états », tenue par son inventeur pour fondamentale, s'impose-t-elle comme démontrée ? Nous ne serons pas les premiers à apercevoir le faible de la philosophie de l'histoire qui s'y condense. M. Emile Faguet l'a signalé en une page mordante (1). De son propre aveu, Comte ne s'occupe que « de la *majeure partie de la race blanche,* en se bornant même, *pour plus de précision*, surtout dans les temps modernes, aux peuples de l'Europe occidentale ». Et il en donne cette raison : « Nous ne devons comprendre, parmi les matériaux historiques de cette première coordination philosophique du passé humain, que les phénomènes sociaux ayant évidemment exercé une influence réelle sur l'enchaînement graduel des phases successives qui ont effectivement amené l'état présent des nations les plus avancées. »

Ainsi, observe M. Faguet, le philosophe, pour établir sa loi historique, ne tient compte « que de ce qui ne la contrarie pas ». Comte poursuit : « Ce puéril et inopportun étalage d'une érudition stérile et mal digérée qui tend aujourd'hui à entraver l'étude de notre évolution sociale par le vicieux mélange de l'histoire des populations qui, telles que

(1) *Politiques et Moralistes du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 356 357.

celles de l'Inde, de la Chine, etc., n'ont pu exercer sur notre passé aucune véritable influence, devra être hautement signalé comme une source inextricable de confusion radicale dans la recherche des lois réelles de la sociabilité humaine, dont la marche fondamentale et toutes les modifications diverses devraient être ainsi simultanément considérées ; *ce qui, à mon gré, rendrait le problème essentiellement insoluble.* » C'est M. Faguet qui souligne. Il résume ironiquement cette longue phrase : « Le problème est insoluble si l'on en prend toutes les données ; mais nous n'allons en prendre que les données favorables à la solution que nous en voulons, et vous verrez comme il se résoudra bien. »

Au surplus, eût-il fait état de tout le connu sur le passé, Comte se fût encore montré fort téméraire à en tirer ce qu'il nomme la « grande loi sociologique ». Car ce connu est peu de chose en comparaison de l'ignoré (1). Ces trois états d'esprit dont il présente comme nécessaire la succession dans un certain ordre, nous ne savons en réalité s'ils font série régulière. Arbitraire est cette façon de mettre dans la trilogie d'une formule, comme de peindre sur les volets d'un triptyque, toute l'histoire humaine.

Enfin, voulût-on concéder à Littré que les solutions de la théologie, de la métaphysique et de la science positive ne peuvent « coexister sur la même question » (2), s'ensuivrait-il que théologie, métaphysique et science ne sauraient coexister sur des questions d'ordre différent ? Et faudrait-il tenir pour mal faits les cerveaux où elles trouvent à se loger ensemble,

(1) Et de ce connu même, mises à part les contradictions possibles de l'ignoré, pourrait-on conclure sans conteste à la loi des trois états ? Huxley ne le veut point. Il estime « absurde de dire que toutes les conceptions d'hommes à la période de barbarie primitive soient à l'état théologique ». Ces conceptions sont alors, ajoute-t-il, « neuf fois sur dix, éminemment *réalistes* et aussi *positives* que peuvent les rendre l'ignorance et l'étroitesse d'esprit. » Il déclare, au surplus, que « les hommes de science n'ont pas l'habitude d'attacher grande importance à des lois formulées de cette façon ».

(2) Littré. *La philosophie positive*, n° 1

sans toutefois se confondre ? Non, certes. A mesure que les sciences étendent et assurent leur domaine, il semble, il est vrai, que la métaphysique, pour ne parler que d'elle, aille s'appauvrissant. Il n'en est rien. Si envahissantes qu'elles paraissent aux dépens de la science de l'absolu, la physique, la chimie, la physiologie... « laissent intact son objet propre » (1). Ce qu'elles se partagent entre elles, c'est le monde des phénomènes ; « elles ne touchent pas, encore moins l'entament-elles, au monde des principes ». Il n'est donc pas vrai qu'elles diminuent le lot de la métaphysique. Elles lui rendent seulement le service de le préciser. Ainsi, la métaphysique et la science, ayant chacune sa part, ne s'excluent pas, comme le veut la loi des trois états.

Quelque importance, d'ailleurs, qu'Auguste Comte y ait attaché, cette soi-disant loi n'est pas essentielle à sa doctrine, et nous avons autre chose à lui reprocher que ce postulat donné pour une certitude.

Il y a dans sa philosophie — malgré le dédain qu'il affecte pour la métaphysique, et encore que le mot même de *positivisme* sonne à beaucoup d'oreilles comme la négation même de tout ce qui n'est pas réalité sensible — il y a une métaphysique latente, facile à dégager, et, en plus d'un point, fragile.

M. Emile Boutroux notait naguère le caractère métaphysique de « la notion de la *loi* comme liaison indissoluble des phénomènes, imposée *a priori* à toutes les sciences, tant morales que physiques ». Il dénonçait aussi ce caractère dans la doctrine de l'homogénéité radicale et de la systématisation possible de tout le savoir accessible à l'homme (2). A de semblables concepts il reconnaissait le rôle possible d'hypothèses conductrices dans la science proprement dite, mais il leur déniait la qualité de principes fermes que leur attribue Comte, métaphysicien,

(1) Voir sur la question, L. Liard, *La science positive et la métaphysique*, p. 53 et suiv.

(2) Il y a là aussi un *apriorisme* bon à signaler chez qui se réclame uniquement de « l'observation immédiate ».

quoi qu'il en ait, et *aprioriste* aventureux (1).

Ce ne sont pas seulement les adversaires du positivisme qui adressent à son chef ce reproche. Un philosophe italien, disciple d'Ardigò, M. Giuseppe Tarozzi, signale, dans une savante étude, cette tare et cette infirmité du comtisme. Il se prend notamment au concept de *nécessité*, qui, remarque-t-il, transforme le positivisme en déterminisme, et il en dénonce la qualité métaphysique (2).

Nous avons vu Comte mettre la mathématique à la base de tout l'ordre intellectuel ; en quoi, observe Littré, il « éclaire d'une manière bien vive notre entendement ». Le même Littré affirme qu'il n'est « rien dans le savoir positif qui ne soit une transformation de l'observation et de l'expérience ». Les notions mathématiques dérivent-elles donc exclusivement de l'expérience, unique source avouée du « savoir positif » ? La géométrie, par exemple, et la mécanique rationnelle sont-elles sciences de pure observation ? (C'est ce qu'Auguste Comte lui-même semblait ne plus croire, lorsque, identifiant la logique et les mathématiques, il en désigna les principes sous le nom de *lois intellectuelles*.) L'attribution du caractère expérimental à ces sciences implique, sur les conditions de la pensée, une affirmation *a priori*. Comte, en effet, a négligé de s'autoriser d'une analyse critique de la connaissance. A la vérité, en s'interdisant la psychologie, il s'interdisait par là même cette analyse (3).

Nous n'en avons pas fini avec le péché d'*apriorisme* ou de métaphysique à bon droit reproché à Comte.

Quand, par exemple, il affirme la loi de progrès, — dont, notons-le, la suite des « trois états » est à ses yeux la principale manifestation, — il cesse

(1) E. Boutroux, *Comtisme et Positivisme*, dans la *Revue Bleue* du 8 février 1902.

(2) Cité par E. Boutroux, même article.

(3) Voir sur cette question, L. Liard. Ouvr. cité, p. 89 et suiv.

d'être l'expérimentateur, tout au moins l'observateur, qu'il veut être ; il quitte le domaine des *faits*. Car l'expérience nous apprend bien que le perpétuel changement est l'état du monde, mais elle ne nous enseigne pas que le changement *pour le mieux* soit sa *loi*. Et dans la foi au progrès, — tel que l'entend le maître positiviste : indéfectible, ne pouvant se perdre une fois acquis, capitalisant à travers les siècles ses résultats, — s'implique, il faut le remarquer, la foi à une *finalité* de la nature. Si le monde marche avec certitude vers le mieux, ce mieux est donc le *but* du monde. Voilà comment, sans s'en douter, Comte est finaliste (1).

Il l'est aussi lorsque son esprit unitaire conçoit le monde comme un système, oserons-nous dire comme un corps, dont les membres s'attachent si étroitement que rien ne saurait s'y expliquer que par le tout. Dans le domaine biologique surtout, la solidarité lui apparaît si intime que la vraie connaissance des parties lui semble devoir se tirer de l'ensemble par déduction. Pour apercevoir comment par là il donne la main aux partisans du plan préconçu, rappelons-nous la définition kantienne de la finalité : « Un ensemble qui conditionne ses parties. »

Il les rejoint encore quand il demande au « supérieur » l'explication de l' « inférieur ». Que la raison de ce qui est en bas se doive chercher en haut, c'est de ce principe que s'inspire sa classification des sciences. Nous l'avons vu placer au sommet la sociologie. Aussi bien entend-il qu'elle donne le mot de tout le reste. Il trace à l'intelligence un chemin d'ascension depuis la matière brute jusqu'à l'homme. Il se plaît à voir dans l'inorganique s'ébaucher des phénomènes vitaux ; dans les rudimentaires groupements animaux, la sociabilité humaine. En chaque espèce animale, il découvre, « plus ou moins avorté », l'être humain, « type suprême », dont l'étude éclairera tout le domaine de la vie. Il tient

(1) Cette critique est développée par M. Emile Faguet, *loc. cit.*

que la progression organique ne peut se bien définir qu'à la condition d'en connaître le terme d'aboutissement. C'est pourquoi « la biologie elle-même » n'est que « le dernier préambule » de la sociologie.

A entendre Auguste Comte, observe Ravaisson, il n'invoque point ici les causes finales. Pourtant il vient d'avoir avec un grand finaliste un accord singulier. Ces linéaments d'humanité qu'il aperçoit dans l'animal, Aristote les a découverts avant lui. Et, pour l'énoncé d'un fait si gros, à ses yeux, de signification, le positiviste a une frappante rencontre de termes (1) avec le métaphysicien « qui le premier trouva dans l'intelligence, essence de l'humanité, la cause finale par laquelle toute la nature s'explique » (2).

C'est qu'il y a un finalisme infus dans cette conception d'un univers fait de choses et d'êtres hiérarchisés. Considérer l'ensemble des choses et des êtres comme une progression d'ébauches, d'essais, de moins en moins imparfaits, de plus en plus approchants du « type suprême », — l'humanité, ne l'oublions pas, est pour Comte le Grand Etre, — où elles trouvent leur explication avec leur achèvement, n'est-ce pas, en effet, supposer une idée poursuivant, par une ascension de formes, sa réalisation (3) ?

Donc nous surprenons Auguste Comte plus métaphysicien qu'il ne pense. Mais de cette dernière façon de l'être nous ne lui ferons pas grief. Remarquons que, par cette vision du monde, il se flatte de se distinguer des matérialistes, objet de son mépris. — Il écrit quelque part : « le ténébreux matérialisme » (4). — Il leur reproche en des termes que nous

(1) Comte dit : « Chaque espèce animale se réduit, au fond, à un être humain plus ou moins avorté. » C'est à peu près, selon la remarque de Ravaisson, la traduction exacte d'Aristote.

(2) Félix Ravaisson, *la Philosophie en France au XIX*e *siècle*.

(3) Inutile de dire que jamais Comte ne dégagea ce contenu de sa théorie. Nous l'en extrayons par la force de la logique. Il ne cessa de répudier le finalisme, tout en professant une doctrine qui, à notre sens, l'implique.

(4) Il parle, il est vrai, dans la même phrase, du « vain spiritualisme ».

serions tenté d'adoucir, leur explication de l'univers. Ne va-t-il pas jusqu'à dénoncer « autant comme preuve d'immoralité que comme signe d'incapacité... toute tendance à dominer les études supérieures par les inférieures » (1) ?

Ce n'est pas assez de dire que nous le surprenons métaphysicien ; nous l'avons vu théologien, puisqu'il ne s'est pas défendu de couronner d'une religion sa philosophie. Ainsi, « son positivisme n'a pu triompher de la théologie », et l'on peut se servir « de lui contre lui-même, pour établir, avec la pérennité de l'état théologique, celle de son objet même » (2).

CHAPITRE X

DE L' « UTILISATION » POSSIBLE DU COMTISME D'APRÈS M. FERDINAND BRUNETIÈRE. — UNE APOLOGÉTIQUE PEUT-ELLE SE TIRER DU POSITIVISME ?

Nous étonnerons-nous que de bons esprits cherchent dans la philosophie de Comte les éléments d'une sorte de renouveau pour le spiritualisme affaibli par Descartes et discrédité par Cousin ? Il y a peu de temps, M. Ferdinand Brunetière publiait (3) une étude sous ce titre significatif : *La Métaphysique positiviste*. Auparavant, l'éminent directeur de la *Revue des Deux Mondes* avait, en des discours très retentissants, préconisé l' « utilisation » du comtisme pour la défense de la foi catholique. Est-il vraiment, en ce sens, « utilisable » ? Une apologétique peut-elle s'en tirer ?

Nous avons indiqué en passant l'admiration d'Auguste Comte pour l'organisme si fortement lié de l'Église romaine et pour son œuvre sociale au moyen âge ; — il a même écrit son « chef-d'œuvre ». Nous l'avons vu essayant de s'approprier, pour en

(1) *Système de politique positive*, t. I.

(2) F. Brunetière, discours sur l'*Action catholique*, prononcé à Tours, le 23 février 1901.

(3) *Revue des Deux Mondes*, du 1er octobre 1902.

vivifier son église à lui, le principe d'autorité qui se personnifie dans le pape.

L'affirmation de la docilité et de la « vénération » nécessaires se maintient énergique dans l'école positiviste. Contre le sens propre, l'interprète le plus autorisé de Comte, M. Pierre Laffitte (1), se montre aussi sévère que lui. Peut-être même dépasse-t-il ses rigueurs. « Savez-vous, disait spirituellement M. Charles Maurras, que M. Laffitte a rencontré des ferments révolutionnaires jusque chez Bossuet et qu'il a pointé chez Joseph de Maistre au moins une concession au libre examen ? » Joseph de Maistre, l'un des penseurs auxquels Auguste Comte doit le plus. Il a témoigné son admiration pour lui, quand, parmi les trente volumes de synthèse qui ont place dans la « Bibliothèque positiviste », il a inscrit *le Pape*. Comme l'auteur de ce livre si vigoureusement dogmatique, celui du *Catéchisme positiviste* eût proscrit volontiers le pronom *nous*, « terrible en théologie » (2).

En est-ce assez pour conclure avec Auguste Comte à une « affinité spontanée entre le catholicisme et le positivisme » ? Il y aurait lieu à des réserves (3), et l'on ne laissera pas sans conteste ceux qui fréquentent rue Monsieur-le-Prince s'intituler « vrais héritiers des catholiques du moyen âge » (4). Encore moins accepterait-on leur prétention d'élever dans la filiation catholique « le nouveau maître du savoir » au rang de saint Paul, de saint Bernard, de saint François, de saint Ignace (5)... Mais on peut constater, sous bénéfice d'inventaire, une certaine com-

(1) M. Laffitte, président des exécuteurs testamentaires de Comte, directeur du positivisme, est mort alors que ces pages étaient sous presse.

(2) « Terrible en théologie, » parce qu'il est le pronom du « sens propre ».

(3) Il en faut faire même sur la mesure de soumission ou d'abdication du sens propre exigée du croyant, la raison personnelle conservant peut-être un plus libre jeu sous l'autorité du pape que sous celle du grand prêtre de l'Humanité.

(4) Lettre déjà citée à John Mitcalf.

(5) Préface d'*Auguste Comte conservateur*.

munauté de principes entre le positiviste d'exacte observance et le fidèle de l'Eglise ; de même qu'on peut aussi relever en faveur de la religion romaine maints aveux de Comte, hommages au bel ordre de la hiérarchie catholique, à sa solide unité, opposée à la dispersion des chrétiens « séparés ».

Observons toutefois que les textes doivent être choisis avec soin et, — si ce procédé peut se recommander, — à l'occasion, coupés avec art. Que les témoignages d'admiration pour l'imposant organisme qui a son chef à Rome ne nous donnent point le change. A chaque instant, le définitif discrédit des croyances théologiques est affirmé comme chose indubitable ; croyances « insuffisantes, chimériques ». Au détour de la page qui convie « tous ceux qui croient en Dieu » à rentrer au giron de l'Eglise, se lit cette phrase : « Pendant la génération qui doit terminer la révolution occidentale par la réorganisation spirituelle, le mode normal consistant à ce que la masse restât ou redevînt catholique, les âmes d'élite arrivant au positivisme conduiraient mieux le mouvement (1). » Ainsi, c'est la *masse*, la foule, que notre philosophe souhaite de ramener ou de maintenir sous l'empire du dogme traditionnel ; il estime le dogme indigne des intelligences de choix. A tout moment, se vérifie le trait de Huxley sur le catholicisme de Comte, vide de christianisme. Son témoignage ne doit donc être invoqué par les apologistes qu'avec précaution. M Brunetière l'indique, d'ailleurs, quand il applique au comtisme un mot de Herbert Spencer sur « l'âme de vérité » qui peut s'extraire des « choses fausses ».

Et « l'âme de vérité » du positivisme n'est-elle pas surtout dans sa méthode ? Les défenseurs du dogme, un prêtre éminent (2) l'observait naguère, ont usé trop exclusivement de la logique pure. Il est

(1) Même lettre à John Mitcalt.

(2) M. l'abbé L. Birot, *Le Mouvement religieux*, t. XIII et XIV. — C'est dans cet esprit qu'est conçu *Le positivisme chrétien*, par André Godard. (Bloud et Cie.)

temps qu'ils mettent à profit l'information positive. C'est bien aussi ce qu'indique M. Brunetière.

CHAPITRE XI

AUGUSTE COMTE ET LE NÉO-ROYALISME. — M. CHARLES MAURRAS ET L'APOLOGIE « SCIENTIFIQUE » DE LA MONARCHIE.

On n'a pas seulement entrepris « l'utilisation » religieuse du positivisme, mais son « utilisation » politique.

Il y a deux ans, M. Charles Maurras menait dans la *Gazette de France* une « enquête » d'où il prétendait tirer la démonstration « scientifique », c'est-à-dire « positive », de la monarchie nécessaire. Quand, à l'occasion d'un centenaire célébré seulement en 1902, parut, il y a cinq ans, *Auguste Comte conservateur,* l'ardent théoricien du néo-royalisme, adjura ceux qui se donnent ce nom de conservateurs, de ne montrer « ni vaine ignorance, ni sot dédain ». Il écrivait : « C'est une grande force qui passe à leur portée, car elle s'exerce dans le sens des tendances et des aspirations de l'esprit moderne ; organique et scientifique, traditionnelle et nouvelle tout à la fois. » Depuis, il a maintes fois affirmé la monarchie comme l'aboutissement du comtisme.

La politique est étrangère à l'esprit des publications où cet opuscule va prendre place. Aussi n'avons-nous garde de nous mêler aux querelles de cet ordre. Mais sans sortir de cette réserve, nous avons pu reconnaître, en passant, qu'en effet la sociologie d'Auguste Comte requiert logiquement à la tête de l'Etat un principat héréditaire.

Que les royalistes prennent garde pourtant. Le *conservatisme* de Comte, de même que son cathocisme, si l'on peut oser ce mot, ménage, en effet, de singulières surprises. Ce quasi-apologiste de la légitimité est un républicain qui exalte Danton et Cromwell, et nous avons remarqué quel constat il

dresse de la déchéance des Bourbons. N'oublions pas que les Gambetta et les Ferry se réclamèrent de lui et que le ministère de « défense républicaine » délégua un de ses membres, non le moins actif, pour présider à l'inauguration de la statue érigée, par souscription internationale, sur la place de la Sorbonne. Il est vrai, on a dénoncé le défaut de qualité de ce personnage officiel et de ses acolytes — de plusieurs au moins — pour officier à cette cérémonie. Peu de jours auparavant, quelqu'un s'écriait : « On prépare un faux (1)... » Mot vif qui sent son polémiste. Ce n'était, en tout cas, que moyennant beaucoup d'équivoques et de restrictions mentales qu'un membre du cabinet Waldeck-Rousseau pouvait célébrer la mémoire du philosophe partisan déclaré de l'enseignement libre. Comte allait, faut-il le rappeler ? jusqu'à demander la suppression du budget de l'instruction publique, « budget métaphysique », estimant que l'éducation devait être laissée « aux libres tentatives des associations particulières » (2). Et eût-il proscrit les congrégations, lui admirateur enthousiaste de saint Ignace (3), au point de souhaiter une alliance avec la compagnie qu'il fonda ? Fameuse est l'histoire des négociations du grand prêtre de l'Humanité avec le général des *ignaciens*. (Comte appelait ainsi les jésuites, les débaptisant à cause de l'impopularité de leur nom) (4). Enfin pour revenir au point de vue politique proprement dit, redisons que, contre la Révolution et la démocratie, les royalistes — les royalistes résolument modernes, décidés à se réclamer du droit divin de la science, l'autre étant aban-

(1) C'est le titre d'un article paru dans le *Gaulois* du 28 mars 1902 sous la signature de M. Maurice Barrès.

(2) *Système de politique positive*, t. IV, chap. v.

(3) Dans le calendrier positiviste, le 22me jour du sixième mois, placé sous le vocable de saint Paul, est consacré à saint Ignace de Loyola, en même temps qu'à saint François.

(4) Voir dans *Auguste Comte conservateur*, p. 216, la lettre de Comte à Alfred Sabatier, envoyé par lui en ambassade auprès du Père Becks, général des jésuites. Le P. Gruber, dans *Auguste Comte fondateur du positivisme*, a d'intéressantes pages sur cette mission « diplomatique ».

donné comme chimère métaphysique — peuvent, en se gardant de confusions décevantes, se pourvoir chez lui de bonnes armes, un peu lourdes souvent et épaisses, quelquefois tranchantes.

Cet ennemi de la « théologie », doublé d'un républicain déclaré, eût-il prévu, pour sa doctriue, ce sort de fournir des arguments à la monarchie et au dogme ?

CHAPITRE XII

VITALITÉ ET DIFFUSION DU POSITIVISME

Il avait annoncé la conquête du monde par sa philosophie en trente-trois ans : sept pour la conversion des monothéistes, treize pour la conversion des polythéistes et autant pour celle des fétichistes (1). Il y avait dans cette supputation quelque mécompte. La fortune du positivisme a été cependant rapide et brillante. N'en parlons point au passé. Il n'est pas besoin d'aller en pèlerinage rue Monsieur-le-Prince pour se convaincre qu'il est vivant. Si ses adeptes ne couvrent pas la terre habitée, il s'est propagé assez loin.

Dès ses commencements, une large diffusion lui était promise. Avant même l'ouverture de son cours, les opuscules de Comte avaient répandu son nom. Sa correspondance le montre, en 1825, naïvement flatté de ce qu'une lettre signée « Buchholz, professeur à l'Université de Berlin » lui est parvenue avec cette simple suscription : « A M. Auguste Comte, auteur du *Système de politique positive,* à Paris. » Lorsque, le 2 avril 1826, il convia un auditoire dans son étroit appartement du faubourg Montmartre, on remarqua, nous l'avons dit, parmi la petite élite qui le remplissait, Alexandre de Humboldt. Le *Cours* imprimé et publié valut à son auteur, moins peut-être en France qu'à l'étranger, des adhérents illustres. Ses lecteurs dépassèrent vite en Europe ce chiffre de cinquante dont il s'était d'avance dit satis-

(1) *Système de politique positive*, IV, 502 et suiv.

fait. D'Angleterre surtout, les témoignages flatteurs lui vinrent. Désormais des hommes tels que Brewster, Lewes, J. Stuart Mill (1), déclaraient leur admiration pour le philosophe français (2). Bien que Buchholtz et Humboldt l'eussent des premiers découvert, ce fut seulement par l'influence des Anglais que d'autres Allemands notables lui furent acquis. Du moins ne lui marchandèrent-ils pas les hommages ; l'un, Twesten, égalant son système aux « plus grands progrès accomplis dans l'évolution de la philosophie » ; l'autre, E. Dühring, le proclamant le penseur qui a le mieux compris la méthode des sciences exactes et des sciences naturelles (3)...

Avec plus ou moins de promptitude, le positivisme s'est répandu en d'autres pays. L'histoire de ses progrès hors de France fournirait matière à quelques volumes. Il compte des fervents en Italie, en Espagne, en Portugal, en Belgique, en Hollande (4), en Suède, en Hongrie, en Russie, même en Turquie... Ahmed-Riga-Bey, ancien directeur de l'Instruction publique à Constantinople, n'a-t-il pas osé saluer Comte comme un nouveau prophète, et comme une nouvelle Mecque sa philosophie (5). Elle a franchi les limites de l'Europe, atteignant le Japon et se propageant aux Indes, même parmi les indigènes : il existe un groupe positiviste hindou à Calcutta.

(1) Qui admira Comte longtemps avant son entrée en relations avec lui.

(2) Non tous pourtant sans quelques réserves. Par exemple, le célèbre physicien Brewster condamnait franchement l'irréligion de Comte. — Citons encore, parmi les *comtistes* anglais, la célèbre George Eliot, qui s'éprit de la religion de l'Humanité et dont M. Laffitte a écrit qu'elle fut « le peintre le plus fidèle des côtés poétiques et subjectifs du positivisme ».

(3) Nous n'entendons pas dire que tous ses admirateurs allemands se firent ses disciples. Il y a, par exemple, malgré des analogies certaines, des différences frappantes entre sa philosophie et celle de Dühring.

(4) Où il eut de bonne heure un illustre patron, le comte de Limbourg-Stirum, lieutenant général et adjudant du roi.

(5) Discours prononcé sur la tombe de Comte, le 5 septembre 1891, trente-quatrième anniversaire de sa mort. *Revue occidentale*, 1891, II, p. 388 et suiv.

De l'ancien monde elle a gagné le nouveau. Nous avons plus d'une fois cité la correspondance du maître avec John Mitcalf, qui représenta avec H. Edger et John G. Mills, la doctrine nouvelle à New-York. Un cercle ouvrier positiviste s'y est fondé en 1885. Le positivisme fut très mêlé à la révolution brésilienne. Après la chute, par lui provoquée, de la monarchie, il contribua au renversement du dictateur Fonseca, positiviste, mais tenu pour « rétrograde ». A peine installé, son gouvernement s'était pourtant inspiré des principes importés à Rio-de-Janeiro par Benjamin-Constant (Botelho de Magalhaes) et Miguel Lemos. Et, pour se donner ostensiblement le baptême comtiste, il avait inscrit sur le drapeau national la devise : *Orden e progresso.* — En même temps que Michel Lemos exerçait au Brésil « l'apostolat », Jorge Lagarrigue l'exerçait au Chili.

Nous venons de mentionner un groupement ouvrier positiviste. Il en existe un semblable à Mons, un autre encore à Stockholm... Le « type du problème positiviste, » comme disait Comte, s'est multiplié, depuis le menuisier Fabien Magnin.

Rentrons en France. Le mouvement d'idées indiqué aux deux précédents paragraphes, ces essais d'apologétique nouvelle, religieuse et politique, supposent le positivisme plein de vie chez nous. Demanderait-on de l'appui à un mort ? Développer les preuves de cette vitalité nous entraînerait trop loin. Nous en pourrions trouver en des ordres de pensée très divers. C'est dans un roman que M. Paul Bourget invoquait récemment cette loi de continuité qui tient une si grande place dans le système (1). M. Maurice Barrès s'est approprié la maxime : « Les vivants sont gouvernés par les morts. » Ses *Déracinés* préconisent la fidélité à la tradition, à la race. Il se donne pour mission de propager cette idée : « Nous valons d'au-

(1) Nous pourrions signaler de multiples rencontres entre Auguste Comte et M. Paul Bourget. Par exemple, l'*Etape* dénonce l'erreur de « prendre pour unité sociale l'individu ». Or, Comte pose comme « axiome élémentaire de la sociologie statique » que la société humaine se « compose de familles et non d'individus ».

tant mieux que nous acceptons d'être commandés par la série de nos ancêtres. »

Pour revenir aux philosophes, mis à part ceux qui professent expressément la doctrine d'Auguste Comte : M. Pierre Laffitte, M. Jeannolle, M. Baumann (1)... comtistes de foi, et, si j'ose dire, d'enseigne, beaucoup, qui ne méritent pas cette appellation, ont de lui dans la substance de leur pensée. Qu'un Th. Ribot procède surtout de Herbert Spencer, il n'a pas lu sans en rien garder le *Cours de philosophie positive*. Il y a plus ou moins de comtisme chez tous ceux qui adhèrent au *monisme*, conception unitaire du monde et du savoir humain (2). Et tels disparus de la fin du siècle dernier, encore présents par l'influence de leurs idées, un Taine, un Renan, si peu qu'ils se réclament du philosophe grand-prêtre, et bien qu'ils diffèrent beaucoup de lui, n'en tiennent-ils nullement ?

Taine ignora, ou à peu près, assez longtemps Auguste Comte, ne le connaissant que par « extraits » ou « parcelles ». Il en a fait l'aveu dans un article de 1864 (3), où en même temps il se félicitait d'avoir, trois ou quatre ans auparavant, comblé cette lacune. Ainsi, c'est vers 1860 que Taine « découvrit » Comte. Or, selon la remarque ingénieuse de M. Victor Giraud,

(1) Non tous d'accord, il est vrai. M. Baumann, par exemple anathématise quelque peu M. Laffitte.

(2) De ces *monistes* rattachés à Auguste Comte, nous n'exceptons pas les évolutionnistes qui, comme M. Fouillée, procèdent directement de Herbert Spencer (qu'ils corrigent d'ailleurs avec liberté). Nous n'ignorons pas avec quelle énergie Spencer se défend de tout lien de filiation avec Comte. M. Giacomo Barzellotti (*La Philosophie de Taine*, p. 81) raconte de quel ton « bref et vibrant » le philosophe anglais lui déclara ne devoir aucune de ses idées au philosophe français : « *I have none*, Je n'en ai aucune. » Mais nous allons l'opposer à lui-même. Parlant précisément de Comte, il a dit : « Bon nombre de ceux qui ne partagent pas ses opinions philosophiques n'ont pas laissé d'en subir l'influence tres réelle par l'examen qu'ils en ont fait. » Il est de ceux-là. Ne fût-ce que par la réduction essayée de tous les phénomènes qui composent le *connaissable* à une loi unique, il se relie au fondateur du positivisme. (V. sur ce point particulier le P. Gruber, *Le Positivisme depuis Comte jusqu'à nos jours*, p. 245 et suiv. Sur la diffusion du comtisme dans les deux mondes, nous avons consulté ce livre, riche de renseignements.)

(3) *Débats*, du 6 juillet 1864.

c'est alors qu'il « remanie son *La Fontaine* et ses *Philosophes classiques* (voir surtout la préface de la seconde édition), non pas précisément dans un sens positiviste, mais de manière à faire entendre qu'il connaît très bien maintenant le positivisme, et que, tout en en profitant, il le dépasse ». — Il le dépasse, mais il en profite. Retenons cela. Sa *Philosophie de l'art* et l'Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise* suffiraient à nous en avertir. Car il avait rencontré, à vrai dire, chez Hegel, qu'il fréquenta bien avant, l'idée de *milieu,* mais il ne manqua pas sans doute de la préciser, grâce à la « définition biologique et sociale » qu'il en trouva dans les quarantième et quarante-troisième leçons du *Cours.* Et M. Lévy-Brühl rapporte justement à l'influence de Comte l'effort du philosophe de *l'Intelligence* pour appliquer aux sciences morales la méthode des sciences naturelles.

Renan était-il tout à fait sincère quand il reprochait à Comte de n'avoir fait que répéter en mauvais français ce que d'autres avaient pensé et dit? C'était, nous le croyons, boutade d'artiste contre un lourd et inélégant écrivain. Renan était moins dédaigneux, lorsque, au commencement de 1860, — l'année même où vraisemblablement Taine s'initia au comtisme, — envisageant l'état de la pensée et constatant la générale incapacité philosophique, il ajoutait : « Une seule école reste debout, active, pleine d'espérance... l'école dite *positive...* » Il prophétisait « l'avenir de la métaphysique » (1), et, sans doute, il ne niait pas précisément, à l'exemple de Comte, sa légitimité, mais il en faisait une forme d'art ou de poésie. Il n'y a pas de vérité, affirmait-il, « qui n'ait son point de départ dans l'expérience scientifique, qui ne sorte directement ou indirectement d'un laboratoire ou d'une bibliothèque, car tout ce que nous savons, nous le savons par l'étude de la nature ou de l'histoire ». Et il affirmait la « relativité » de la « vraie science ». Enfin il en

(1) Voir les pages qui portent ce titre dans les *Dialogues et fragments philosophiques.*

venait à supprimer la philosophie, au sens traditionnel du mot, lui refusant presque la spécialité de l'objet, la réduisant à être « moins une science qu'un côté de toutes les sciences ». Or, n'est-ce pas là du positivisme le plus reconnaissable !

Pour être avoué comme un maître par Renan, si sensible à la forme, encore qu'il affectât de la mépriser, il n'a peut-être manqué à Auguste Comte que d'être un prosateur moins maladroit. Taine lui avait reproché sa « grossièreté prosaïque » (1) ; mais lui avait rendu peu après justice, signalant son importance à « tout homme amateur de science et de philosophie ».

(1) Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1861.

BIBLIOGRAPHIE

Lettres d'A. Comte à M. Valat, 1815-1844.
Lettres inédites de John-Stuart Mill à A. Comte, publiées avec les réponses et une introduction par L. Lévy-Bruhl.
A. Comte conservateur, extraits de son œuvre finale (1851-1857), publiés par L. K., l'un de ses exécuteurs testamentaires (1).
E. Littré. — **A. Comte et la Philosophie positive. — Stuart Mill et Auguste Comte.**
Docteur Robinet. — **Notice sur l'œuvre et la vie d'A. Comte.**
Stuart Mill. — **Auguste Comte et le Positivisme**
Mes Mémoires, trad. par G. Clémenceau.
E. Caro. — **M. Littré et le Positivisme.**
P. Gruber, S. J. — **Auguste Comte, fondateur du Positivisme.**
Le Positivisme depuis Comte jusqu'à nos jours, trad. par l'abbé Mazoyer.
John Morley. — **Essais critiques,** trad. par G. Art.
L. Lévy-Bruhl. — **Philosophie d'Auguste Comte.**
F. Alengry. — **Essai historique et critique sur la sociologie chez Auguste Comte.**
F. Ravaisson. — **La Philosophie en France au XIXe siècle.**
Th. Huxley. — **Les Sciences naturelles et les problèmes qu'elles font surgir. — Du positivisme dans ses rapports avec la science...**
L. Liard. — **La Science positive et le Positivisme.**
J. Bertrand. — **Souvenirs académiques. — Auguste Comte et l'Ecole polytechnique. — Revue des Deux Mondes,** 1er décembre 1896.
E. Boutroux. — **Comtisme et Positivisme, Revue Bleue,** 8 février 1902.
A. Baumann. — Efficacité pratique de la sociologie d'**Auguste Comte. — Quinzaine,** 1er mai 1902.
E. Faguet. — **Politiques et Moralistes du XIXe siècle,** t. II.
Ch. Maurras. — Auguste Comte, **Minerva,** 15 mai 1902.
F. Brunetière. — Conférence de Tours sur l'**Action Catholique, Journal des Débats,** 25 février 1901. — Conférence de Lyon sur les **Motifs d'espérer, Journal des Débats,** 26 novembre 1901 (2). — **Pour le centenaire d'Auguste Comte, Revue des Deux Mondes,** 1er juin 1902. — **La Métaphysique positiviste, Revue des Deux Mondes,** 1er octobre 1902. — **La Religion comme sociologie, Revue des Deux Mondes,** 15 février 1903.

(1) A part ces deux volumes de Correspondance, nous nous abstenons d'énumérer les ouvrages d'Auguste Comte. On les trouvera nommés selon l'ordre chronologique dans notre biographie du philosophe.

(2) Ces deux conférences se trouvent dans les *Discours de Combat* (Nouvelle série).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

639-05. — Imprimerie des Orphelins-Apprentis, F. Blétit.
40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

SÉRIE DES GRANDS PHILOSOPHES

ALFARIC (P.). — 337. **Aristote,** 2e édit.......... 1 vol.
BEURLIER (E.). — 332. **Fichte,** 2e édit........... 1 vol.
BEURLIER (E.). — 236. **Kant,** 4e édit.............. 1 vol.
SALOMON (MICHEL). — 210. **H. Taine,** 4e édit.... 1 vol.
THOUVEREZ (E.). — 331. **Herbert Spencer,** 2e édit....................................... 1 vol.

EN PRÉPARATION DANS LA MÊME SÉRIE

Les grands philosophes.

Stuart Mill. — Darwin. — Hegel. — Guyau. Renouvier, etc.

Imp. des Orph.-Appr. d'Auteuil, F. Blétit, 40, rue La Fontaine, Paris